

T 2137 - 687 - 10,00 F



hebdo

monde



ISSN 0026 9433

**DOSSIER "ÉLECTIONS"
PORTRAIT DE J.-M. LE PEN**

la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°697 JEUDI 3 MARS 1988 10,00 F

L'ARDEUR, LA VOLONTÉ, LE COURAGE...

GENERATION EXPULSION

DROITS DE L'HOMME
Interview
d'Antoine Comte,
militant de la L.D.H.
Isolement,
cour spéciale,
inculpation...
la logique
de la répression.
PAGE 6

8 MARS
Toujours la journée
internationale
des femmes,
mais les situations
changent...
PAGE 5

**LIBÉRATION
DE R. GEMIGNANI**

**Meeting
le 4 mars
20 h 30
à l'A.G.E.C.A.**



**Journée
Internationale
d'action
le 6 mars
lire page 3**

EXTRÊME DROITE
Le Front national
à Marseille
vu de l'intérieur...
une interview
d'Anne Tristan
PAGE 7



F°P. 2520

communiqués éditions

• TOULON
Le groupe région toulonnaise tiendra un stand au 3^e Festival du Livre, les 11, 12 et 13 mars, salle Gérard-Philippe à la Garde. Conférences sur : le roman historique, la Révolution de 1789 en Provence, etc. Des expositions et des spectacles sont prévus au programme (entrée libre).

• LILLE
Le programme de la « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Brouchoux, chaque vendredi de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz) est le suivant : vendredi 26 février, « Espagne 1936-1939 » (un historique, une présentation des réalisations anarcho-syndicalistes, des témoignages de femmes libertaires) ; vendredi 4 mars, « La candidature Juquin » (débat entre un membre du P.A.C. et un militant de la F.A.).

• LILLE
Le programme de la « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Brouchoux, chaque vendredi de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz) est le suivant : vendredi 11 mars, « Bilan de la journée internationale des femmes » ; vendredi 18 mars, « Interview d'une militante du G.F.E.N. (Groupement français d'éducation nouvelle) » ; vendredi 25 mars, « Quelle alternative face au vote ? », analyses et propositions anarchistes.

• LILLE
La bibliothèque de prêt du Centre culturel libertaire Benoît-Brouchoux compte désormais plus de 700 titres. Un catalogue a été publié. Il est disponible aux heures de permanence.

• LILLE
Le Centre culturel libertaire organise une permanence librairie, chaque mardi de 19 h à 20 h et chaque samedi de 15 h à 19 h, au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, métro Fives (tél. : 20.47.62.65).

• BORDEAUX
A l'initiative de militantes de la Fédération anarchiste de Bordeaux aura lieu, le 5 mars, une journée de fête pour la journée internationale de la femme, du 8 mars ; à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet. Au programme des réjouissances : deux films vidéo avec discussion autorisée, « Rosa Luxembourg » et « May Picquerey » ; divers sketches théâtraux de femmes ; buffet ; buvette ; table de presse.

• VAUCLUSE
Une liaison est en création dans le Vaucluse, les sympathisants désirant entrer en contact avec celle-ci peuvent écrire aux Relations intérieures, qui transmettront.

• AIX-EN-PROVENCE
La liaison d'Aix-en-Provence tient une table de presse chaque jeudi de 12 h 30 à 17 h, dans le hall d'entrée de la faculté de sciences humaines.

• BROCHURE
Le groupe anarchiste Kropotkine vient d'éditer une brochure consacrée aux « départements français d'Amérique », dans laquelle est abordée la situation politique et économique de la Guadeloupe et de la Guyane ainsi que de l'évolution des mouvements idépendantistes. Elle est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 20 F.

• « LE FARFADET »
La liaison de Nantes édite un journal « Le Farfadet », il possible de se le procurer sur le marché de Talensac, tous les samedis matins, auprès des militants lors de vente du « Monde libertaire ».

• BRIQUET
Le groupe de la Fédération anarchiste et le Collectif anarchiste de Bourgoin-Jallieu ont édité un brique « Ni Dieu ni Maîtres », rouge sur fond noir (prix : 15 F). Pour toute commande : « Contre courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• BROCHURE
Après le « Lexique de l'anarchisme », les éditions Akatene viennent de rééditer une brochure d'Aristide Lapeyre, « Libres opinions sur Pierre-Joseph Proudhon ». Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 10 F l'unité.

• CARTES POSTALES
A l'occasion de la sortie du n° 2 d'« Itinéraire » consacré à Sacco et Vanzetti (30 F l'exemplaire, abonnement : « Itinéraire », 1 bis, avenue Emile, 77500 Chelles), et en soutien à cette revue, quatre cartes postales se rapportant à l'affaire viennent de voir le jour. Elles sont en noir et blanc, en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 3 F l'unité. Rappelons que pour la parution du 1^{er} numéro d'« Itinéraire », c'étaient neuf cartes postales en couleurs sur la presse de la révolution espagnole qui furent éditées et qui sont encore disponibles aux prix de 4,50 F l'unité.

• « INFOS »
A partir d'aujourd'hui, le n° 22 d'« Infos » est dans les rayons des librairies perpignaises. L'éditorial ouvre sur : le mélange détonnant du « fric » et de la politique ; Mai 68, déjà 20 ans et pas une ride ; la révolution s'allonge sur le divan du « psy » ; les réponses des antimilitaristes et des pacifistes à la militarisation toujours plus grande de la société... c'est globalement le premier tiers du cocktail. Une B.D. en forme de flash sur le précaire ; le « rock » qui bouge et qui conteste ; de la poésie ; de la drôlerie ; la critique du livre « Génération, les années de poudre », voilà le deuxième tiers de cet « Infos » pour vous mettre dans tous vos états. La rencontre des jeunes lycéens du Groupe antifasciste et la rédaction d'« Infos » ; les élections présidentielles dans l'œil du cyclone anarchiste ; le « Club de l'Horloge » (officine connue d'extrême droite) déconne sur la nationalité ; il y a dix ans tout juste, la mort sous la torture d'Augustin Rueda, jeune anarchiste catalan, dans une prison madrilène ; les indiens Navajos du Nouveau-Mexique lancent un appel à la solidarité face aux menaces des politiciens, des flics et des banquiers « yankees » ; et plein d'annonces diverses et de rendez-vous importants pour compléter ce divin breuvage. Velouté sous le regard, râpé à souhait dans le gosier, à avaler frais ou à déguster quand on est chaud, voilà « Infos » dans les boutiques. Dix balles et on repart vite fait bien fait avec le canard sous l'bras. Mais où le trouver « vain Dieu » ? Mais à la librairie du Monde libertaire... Bon sang, mais c'est bien sûr !



• AFFICHES
Deux nouvelles affiches viennent de paraître. Elles sont disponibles à la librairie du Monde libertaire aux prix de 5 F l'unité ; de 1,20 F à partir de 10 exemplaires ; et de 1 F à partir de 50 exemplaires.

PRESIDENTIELLES :

AGIR

DISTRIBUEZ-VOUS DES CHEQUES EN BLANC ?

CANDIDATS, ES VOUS PROMETTEZ LA LUNE.

ILS, ILS DEVIENNENT LES NOUVEAUX BENEFICIAIRES DES PRIVILEGES ECONOMIQUES ET DES INEGALITES SOCIALES.

L'URNE CERCELE DE VOS ILLUSIONS

AGIR AU LIEU D'ELIRE

Fédération anarchiste
145, rue Amélot 75011 PARIS

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

liste des permanences des groupes f.a.

- PROVINCE**
- AISNE**
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.
 - ARDECHE**
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
 - BOUCHE-DU-RHONE**
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).
 - CHARENTE-MARITIME**
Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.
 - COTE-D'OR**
Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffe, 61, rue Jeannin, Dijon.
 - COTES-DU-NORD**
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».
 - DOUBS**
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.
 - FINISTERE**
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.
 - HAUTE-GARONNE**
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.
 - GIRONDE**
Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
 - GUYANE**
Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél. : [16] 56.81.01.91).
 - ILLE-ET-VILAINE**
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.
 - INDRE-ET-LOIRE**
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.
 - LOIRE**
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
 - LOIR-ET-CHER**
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).
 - MAINE-ET-LOIRE**
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).
 - MANCHE**
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.
 - NORD**
Groupe « Benoît-Brouchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondre téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazemmes.
 - NORD-PAS-DE-CALAIS**
Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M^o République). Adresse postale : groupe F.A., B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.
 - PYRENEES-ORIENTALES**
Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.
 - SEINE-MARITIME**
Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Hartleur.
 - SEINE-SAINE-DENIS**
Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.
 - SOMME**
Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».
 - VAR**
Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.
 - VENDEE**
Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3^e vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.
 - VIENNE**
Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amélot, 75011 Paris (M^o République)
 Tél. : (16.1) 48.05.34.08

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Répression : Extraditions, Roberto Gemignani, Editorial — PAGE 4, Luites : Licenciement à Bordeaux, Manifestation d'agriculteurs, Lorraine, En bref — PAGE 5, Société : Le 8 mars, Le féminisme aujourd'hui — PAGE 6, Justice : Interview d'Antoine Comte, Le procès de Nantes — PAGE 7, Société : Le Front national, Interview d'Anne Tristan — PAGE 8, Dans le monde : L'anarchisme en Australie — PAGE 9, Informations internationales : Belgique : l'affaire Baudhuin, Yougoslavie, Italie, Brésil, Grèves en Grande-Bretagne — PAGE 10, Archives : L'unité syndicale dans l'entre-deux-guerres — PAGE 11, Expressions : Note de lecture, Disque, Spectacle, Cinéma — PAGE 12, Politique : Jean-Marie Le Pen.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
 Rédaction-Administration
 145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
 à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
 N°..... Rue.....
 Code postal..... Ville.....
 A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Chèque postal Réabonnement Chèque bancaire Abonnement de soutien Mandat-lettre

Règlement à joindre au bulletin
 Pour tout changement d'adresse,
 joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

RÉFUGIÉS

Du droit d'asile à la monnaie d'échange...

QU'ELLE est belle, la notion de droit d'asile ! « Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit à l'asile sur le territoire de la république ». Cette phrase, extraite du préambule de la Constitution, est visiblement inspirée d'un passé — tout proche, à l'époque —, où la France ne s'était pas vraiment distinguée en matière de droits de l'homme... La phrase est belle, généreuse ; tout au plus peut-on lui reprocher une certaine imprécision dans le terme « action en faveur de la liberté ». Mais la valeur, l'idée même du droit d'asile ne peut qu'être défendue. Or, une série de lois, chaque fois plus scélérates, ont réduit le droit d'asile en France à une véritable peau de chagrin, pour faire, aujourd'hui, des réfugiés de tous poils et de toutes nationalités une simple monnaie d'échange entre Etats.

En 1951, la Convention de Genève, que la France a signée, définit le statut du réfugié, en précisant aussi les modalités de son accueil : est considéré comme réfugié « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, du fait de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays ».

Quant aux droits des réfugiés sur le sol français, ils sont, toujours selon la Convention de Genève, rigoureusement semblables à ceux des citoyens du pays d'accueil : droit à la propriété mobilière, immobilière, intellectuelle, artistique ; droit d'association, d'ester en justice, droit à l'éducation, au logement, à l'assistance publique, au travail et à la sécurité sociale, à l'aide administrative, à des papiers d'identité... Il est même prévu qu'en cas de rationnement, le traitement des réfugiés ne doit pas différer de celui des nationaux.

Le piège de la « sécurité »

La panacée ? Non : la Convention de Genève comporte, dans ses derniers articles, toutes les notions qui permettraient aux différents Etats d'en violer l'idée... Sans cesser d'y adhérer, l'article 32 précise : « les Etats contractants n'expulseront un réfugié se trouvant régulièrement sur leur territoire que pour des raisons de sécurité nationale ou d'ordre public. » Elle prévoit néan-



moins un délai durant lequel le réfugié peut se défendre, et un autre, si le recours est rejeté, pour lui permettre de trouver un autre pays d'accueil. Dans l'article 33, la Convention précise également que les risques encourus dans son pays d'origine « ne pourront être invoqués par un réfugié qu'il y aura des raisons sérieuses de considérer comme un danger pour la sécurité du pays où il se trouve ou qui, ayant été l'objet d'une condamnation définitive pour un crime particulièrement grave, constitue un danger pour la sécurité dudit pays ».

Le « piège » est tendu : la Convention de Genève ouvre la porte à la notion de réfugié trop dangereux pour être accueilli ; et l'évaluation de ce danger est laissée à l'appréciation du pays d'accueil. La brèche est ouverte, et elle est grosse. En cinq années de pouvoir, la gauche se gardera bien de la colmater en supprimant, par exemple, la procédure d'urgence absolue.

La fin du droit d'asile

Dès le 17 septembre 1986, la droite portera le coup de grâce juridique à la Convention de Genève, par un texte dont les trois points principaux sont :

- Les conditions d'entrée en France des étrangers : les étrangers doivent non seulement être en règle — on imagine un militant politique recherché par la police de son pays faire la queue devant une adminis-

tration pour obtenir toutes les pièces recherchées —, mais aussi apporter des preuves de ses moyens d'existence dans son pays d'accueil. Autant de gags sinistres.

- La suppression de la notion de « droit » à l'entrée en France, conféré par la production des documents et justifications requis (phrase intégrale du texte de loi). Suppression pouvant être justifiée, entre autres, par « la menace à l'ordre public que peut constituer la présence en France d'un étranger ».
- L'exécution immédiate de la décision de non-admission (article 3) : après refus de son statut, le réfugié a droit à « un jour franc » pour demander auprès du consulat de son pays d'origine (!) ou « pour se munir des documents qui lui font défaut ». Très drôle.

Des otages en sursis

En clair, le droit d'asile n'existe plus en France, sans pour autant que la France ait renié la Convention de Genève, qui, sous des dehors généraux, autorisait aussi l'arbitraire. Pourtant, en 1986 (derniers chiffres connus), l'Office français pour les réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) a reçu 41 000 personnes, ouvert 26 290 dossiers, accordé 10 000 statuts de réfugié. Ces statuts ont aussi été accordés à des réfugiés qui étaient entrés clandestinement sur le territoire. Tous jours en 1986, sur 10 708 demandes de statut en provenance de pays

yeux sur d'éventuelles irrégularités : ces hôtes peuvent servir de « vitrine anticommuniste », comme ces 104 000 asiatiques qui ont obtenu leur statut en 1986, ou représenter le futur gouvernement d'un pays auquel on veut donner des gages (la France s'est passablement plantée, en 1976, en accueillant Khomeiny).

A milles lieues du droit d'asile...

Enfin, sur les 7 336 réfugiés non admis en 1986, certains sont restés en France — clandestinement, mais ostensiblement. Ils n'ont pas toujours été arrêtés, et même lorsqu'ils l'ont été, ils n'ont pas été systématiquement reconduits à la frontière : ils étaient trop utiles aux esclavagistes qui embauchent les clandestins. Mais ils pouvaient aussi servir à des opérations à grand spectacle, comme le « coup » des 101 Maliens.

Les réfugiés sont devenus une monnaie d'échange entre gouvernements. Reste à définir ce qu'est, en réalité, un réfugié, un militant politique, une « persécution », autrement que par des textes de loi.

Pascal CHOISY

Amis lecteurs

Comme vous le savez, la campagne de réabonnement à un tarif préférentiel s'achevait le 1^{er} mars 1988. Pour les retardataires, le Monde libertaire fait un geste (le dernier !). Vous avez jusqu'au 10 mars pour profiter de l'ancien tarif (- 15%).

Le 11 mars, il sera déjà trop tard. Alors, réfléchissez bien...

Les administrateurs

Editorial

NOUVELLE-CALÉDONIE, Afrique du Sud, territoires occupés par Israël : trois lieux où les droits de l'homme sont bafoués, où le colonialisme règne, où un peuple en opprime un autre. Certes, des différences de taille existent même si la situation est semblable. En Afrique du Sud, les libertés d'expression, de réunion, de contestation ne sont plus que de vieux souvenirs. Récemment, celle d'association a été réduite à la portion congrue : dix-sept associations anti-apartheid non violentes se sont vu interdire toute activité politique pour « améliorer le climat de stabilité et de coexistence pacifique » (sic). La paix et l'ordre blanc ne semblent laisser aucune autre alternative que la violence désespérée à ceux qui crèvent d'être Noirs.

Le R.P.C.R., en soutenant les assassins de Kanaks et en réclamant la mise hors la loi du F.L.N.K.S., paraît séduit par la solution sud-africaine de maintien de l'ordre. Le gouvernement Chirac, quant à lui, se veut plus clairvoyant et, refusant cette logique, tente de couper l'herbe sous le pied du mouvement indépendantiste. L'exemple de Polindinié, et la poursuite des travaux de construction d'un hôpital, est représentative de la volonté de développer (enfin !, pourrions-nous dire) une région Kanak, mais sans concertation avec la population, en opposition même. Après avoir oté au mouvement indépendantiste toute possibilité de conduire lui-même un tel développement régional, les instances gouvernementales tentent de séduire les militants kanaks modérés par des mesures limitées.

En Israël, la liberté de rendre compte de l'actualité n'est pas bâillonnée — R.F.O. pourrait en prendre exemple ! — et la télévision tend au peuple israélien un miroir pour qu'il puisse se voir et constater le comportement de ses soldats : plus de soixante-dix Palestiniens assassinés, des passages à tabac systématiques, l'attaque d'hôpitaux et l'acharnement sur les blessés. La démocratie israélienne, après l'élimination physique de trois militants du Fath et la destruction d'un bateau palestinien à Chypre, se paie le luxe « d'être bouleversée » par les images de la répression. Les Israéliens sont en train de découvrir, avec douleur, qu'ils sont comme tous les peuples : ni pire ni meilleur, l'holocauste ne pouvant empêcher les comportements de tortionnaires. Tout comme la Résistance française n'a pu interdire l'Indochine et la guerre d'Algérie.

Le colonialisme, tout colonialisme, est à combattre... même si, à cette occasion, deux nationalismes ou deux fanatismes religieux, tout aussi condamnables les uns que les autres, s'affrontent. Car l'un crée l'autre et, en tant qu'anarchistes, en tant que révolutionnaires, nous devons lutter contre toute oppression. Et pour commencer, balayons devant notre porte !

RÉFUGIÉS ITALIENS Remuons-nous !

PAOLO Ceriani-Sebregondi et Paola de Luca ont été libérés mercredi 24 février. La Cour d'appel de Paris a ainsi démenti celle de Versailles, et nous nous réjouissons de leur libération. Plus que deux, car Paolo Azzaroni et Roberto Gemignani sont encore sous écrou extraditionnel, et ce depuis quatorze mois pour le dernier (voir Monde libertaire n° 696).

Les exemples de Paolo et de Paola démontrent que nous pouvons gagner. La justice d'exception italienne a encore du mal à passer chez certains magistrats français. Pour l'instant, aucun « réfugié » italien n'a été extradité ! Roberto, dont l'état de santé nécessite des soins qu'il ne peut recevoir en prison, attend toujours dans une cellule de Fresnes que les demandes répétées de mise en liberté aboutissent. La prochaine sera plaidée vers la mi-mars. Il ne reste plus beaucoup de recours contre son extradition : la décision du Conseil d'Etat est attendue, après son sort est entre les mains du gouvernement.

Pour sa libération, contre la remise en cause de l'asile pour tous les réfugiés, contre les lois italiennes d'exception et la coopération européenne dans la répression, nous devons nous mobiliser. Le vendredi 4 mars à 20 h, à l'A.G.E.C.A., 177, rue de Charonne, à Paris, un meeting, auquel la Fédération anarcho-socialiste participe, est organisé.

Le dimanche 6 mars, un rassemblement à 16 h, à la gare de Lyon, est convoqué. Cela dans le cadre d'une journée internationale pour la libération de Roberto Gemignani. Toutes les initiatives, en tout lieu, sont les bienvenues.

Denis (Gr. Sabate)

LIBÉRATION DE R. GEMIGNANI

Meeting le 4 mars 20 h 30 à l'A.G.E.C.A.



Journée internationale d'action le 6 mars

VITICULTURE MÉRIDIONALE

Les raisins de la colère

BÉZIERS, capitale du vin, a vu le 22 février six mille à huit mille viticulteurs venus de tout le Languedoc pour exprimer leur grogne. Ce rassemblement, d'abord bon enfant et un peu terne, a tourné en fin de journée au combat de rues avec les C.R.S. qui a provoqué des dégâts assez importants. Presque tous les syndicats de viticulteurs avaient appelé à la manifestation bitteroise, qu'il s'agisse de la

en bref...en bref...

• S.O.S.-Tahiti, association militant pour un Pacifique dénucléarisé, organise un rassemblement le samedi 12 mars 1988 à 15 h, place de la Sorbonne face au boulevard Saint-Michel. Un « petit spectacle de rue » y sera présenté. Venez nombreux !

• Les étudiants anarchistes d'Aix et de Marseille souhaitent que les lycéens et étudiants libertaires de la région Sud les contactent en vue d'échanges d'infos et d'idées, pour permettre des actions communes coordonnées. Écrire à la C.L.E.A., c/o groupe libertaire de Marseille, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille.

• La liaison des métallurgistes se réunira le samedi 5 mars 1988, à 15 h 30, au 33, rue des Vignoles, Paris 20^e (métro Avron ou Buzenval).

• Une émission sur les ondes de Radio-Beffroi (95.2 MHz) à Thionville (Moselle) a lieu tous les lundis, de 22 h 30 à minuit. « Les copains de la nuit » ont besoin de votre voix. Envoyez vos textes, musiques, infos rebelles et si vous passez dans le coin, faites vous inviter... Contacts : Pascal Didier, 7, rue Foch, 57440 Algrange, ou « Les copains de la nuit », c/o Radio-Beffroi, B.P. 222, 57106 Thionville.

• L'Association des travailleurs turcs organise, les 14 et 15 mai 1988, un festival à la Bourse du travail de Bobigny. Au programme : film, exposition, discussion, buffet, chansons. Pour tous renseignements, téléphoner au : 42.81.01.83.

• Des libertaires du Val-d'Oise organisent une journée d'information et de solidarité avec l'Irlande le 12 mars 1988, à la Maison de quartier des Larris à Cergy (près de la gare Cergy-Préfecture). Au programme : exposition, films vidéos, musiques, spécialités irlandaises, diffusions K7 et livres, etc.

• Procès en appel de Philippe Alzpurà suite à une condamnation de 6 mois en première instance. Cela se passera le mardi 8 mars, à 13 h 30, à la 11^e chambre de la Cour d'appel de Paris. Envoyez télégrammes au juge Ambrosini, palais de justice, 4, rue du Palais, 75001 Paris.

• Le Centre de propagande et de culture libertaire de Rennes organise à la salle de la Cité, le samedi 5 mars 1988 de 15 h à 24 h, un concert gratuit où de nombreux groupes locaux se produiront.

Fédération des caves, du M.O.D.E.F., de la Confédération paysanne, de l'Union syndicale des vigneron ou du Syndicat des raisins de table. Pour les recevoir, la classe politique régionale était au grand complet : du F.N. au P.C.F. Mais pourquoi une telle unité ?

Dépression...

Le monde viticole a de plus en plus de mal à s'en sortir. « La profession est en péril ! », le prix du vin a chuté considérablement ces dernières années à cause des mesures prises à Dublin en 1984. Pourtant les viticulteurs de notre région ont fait des efforts importants pour améliorer la qualité de leur vin. Et l'aboutissement de tout ce travail... c'est la distillation obligatoire. De quoi se révolter, non ? Une des conséquences de cette situation pour les exploitants agricoles est leur difficulté pour rembourser les emprunts contractés auprès des banques. C'est pourquoi dans la matinée du 22 février, un groupe de syndicalistes de la Confédération paysanne a occupé une succursale du Crédit Agricole de Béziers, afin de demander des aménagements en matière de prêts bancaires.

Il a été aussi question du marché unique européen de 1992 tant redouté par la profession viticole. C'est vrai qu'au même moment, à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des douze ont confirmé l'accord sur la politique agricole. Au terme de cet accord, les douze conviennent de rendre réellement dissuasif le prix de la distillation obligatoire et de réduire progressivement le volume des vins de table. On comprend les attaques des leaders syndicalistes contre le ministre de l'Agriculture, M. Guillaume, « qui a eu vite fait de retourner sa veste », mais aussi celles lancées à l'encontre de Mitterrand par Jean Huillet, porte-parole de l'intersyndicale : « Monsieur le Président, allez-vous être le champion de l'Europe de l'argent, des différences et des magouilles ou de celle des régions et des peuples ? ».



Denis Verdier, du Gard, a réclamé un plan de sauvegarde pour la viticulture méridionale, ainsi qu'un réaménagement de la dette pour éviter de nombreuses faillites. Quant à Jean Huillet, il appelait les vieux vigneron à ne pas arrêter « ce qui fait leur identité et leur orgueil » et les jeunes « fous de colère » à ne pas arracher, mais au contraire à faire « les efforts nécessaires pour la relève ».

Orageuse en fin de journée

Tout au long des allocutions de l'après-midi, le ton des intervenants est allé crescendo. Le sommet a été atteint par l'intervention de Maffre-Bauge, qui bien que non prévu au programme, a saisi le micro pour hurler aux manifestants : « Il y a dix ans qu'on vous trompe dans cette région. Nous reprendrons les barrages sur les routes ». Applaudissements assurés !

Malgré les appels à la dignité de presque tous les orateurs, la vue

des C.R.S., en fin de journée à la sous-préfecture, alors qu'une délégation de responsables professionnels était reçue, a provoqué quelques jets de pierres, suivis d'une riposte des C.R.S. à la grenade lacrymogène. Il n'en fallait pas plus pour déclencher un affrontement, certes à distance, mais qui a fait pas mal de dégâts : vitrines cassées, poubelles enflammées un peu partout dans la ville, feux de signalisation arrachés, etc.

Certains ont dit que ces violences n'étaient pas le fait des vrais viticulteurs, mais l'œuvre de groupes incontrôlés. Difficile de trancher. Ce qui est sûr, c'est que j'ai vu des manifestants hilares, tout contents de jouer au chat et à la souris avec les flics. Pour le journal régional du P.C.F., *La Marseillaise* : « Les jeunes venus nombreux de tous les villages étaient aux premières loges, car la violence ce sont eux qui, quotidiennement, la subissent dans leur dignité de travailleurs de la terre ».

Malgré leur démonstration de force et d'unité, les viticulteurs

peuvent-ils espérer une issue favorable à leur lutte ? Sans doute pas dans le contexte actuel, où la droite classique et le P.S. ont une vue quasiment identique sur l'Europe de 1992. Des pans entiers de notre industrie et de notre agriculture feront les frais de la construction du grand marché européen. Alors ne rien faire ? Non, l'issue favorable est à chercher entre autres dans le regroupement des luttes tant dans le domaine industriel qu'agricole, afin de créer un rapport de forces et d'éviter que les uns aillent au casse-pipe dans l'indifférence des autres secteurs d'activité.

CLAUDE (Béziers)

LORRAINE Mineurs en grève

LE bassin de Lorraine connaît ce moment des grèves dures. Normal, ils ne veulent pas se laisser laminer par une direction qui, outre les suppressions de postes, manie l'arme du « lock out » avec cynisme. « La poursuite du mouvement de grève des ouvriers (...) paralyse les chantiers et services et rend précaires les conditions de sécurité et d'ordre », déclarait la direction la semaine dernière en annonçant une mise en arrêt provisoire de travail aux mineurs des sièges de la Houve, de Vardeus et de Rémeux (6 700 salariés sur 18 000).

Cela s'ajoutait à la décision du tribunal des référés de Metz à l'encontre de 24 ouvriers sommés de « respecter le libre accès des lieux de travail, sous peine d'une astreinte de cent francs par infraction constatée ».

Tout a commencé le 11 février par la grève de 180 magasiniers pour des revendications salariales (1). Après un non catégorique de la direction la pression a monté. Occupations de deux caveaux de mine et de deux locaux jusqu'à des heurts violents vendredi dernier entre mineurs et C.R.S. devant l'immeuble de la direction générale des Houillères à Metz.

Lundi dernier l'intersyndicale C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., F.O. et Autonomes appelait à une journée de grève générale pour le bassin houiller de Lorraine. A suivre...

Thierry (Gr. Pierre-Bernard)

(1) Ils gagneront de 3 200 à 4 400 F par mois en fin de carrière... (cf. Le Monde du 28 et 29 février).

BORDEAUX

La chasse aux sorcières

BORDEAUX compte 80 000 chômeurs ; l'Aquitaine possède déjà 90 000 chômeurs non indemnisés. La Gironde compte 7 000 sans-abris et l'on trouve à Bordeaux, à même les trottoirs, environ 2 000 personnes. Face à cette déferlante, le tandem Chaban-Noaille fait bonne figure : pour les chômeurs, le budget de la ville de Bordeaux atteint péniblement les 5 000 F par an, soit cinq centimes par chômeurs ; par contre, Chaban consacre un budget de deux millions de francs aux personnes âgées. Ce pactole sert — entre autres — à leur envoyer, la veille des élections, des boîtes de chocolats, avec photo et dédicace de monsieur le Maire...

Par ailleurs, et c'est un exemple, la mairie va construire un mur d'escalade de 460 000 F pour que les jeunes se dépensent sans penser (à leur Tuc, Sipp, etc.). C'est donc avec du fric de la DDASS que Chaban fait le bon samaritain. Mais là encore il faut voir, car comme de bien entendu le budget du Bureau d'aide sociale va aux résidences pour personnes âgées ou aux cures médicales.

Côté sans-abris, il y a en fait 150 places à Leydet et 30 à Nuyens

(+ 80 par des associations caritatives). Vous imaginez bien que ceux qui n'ont pas trouvé un immeuble abandonné ou un chantier en construction se retrouvent à faire la queue durant plusieurs jours pour pouvoir enfin avoir une pailasse, un bol de soupe et des haricots. Mais le tandem Chaban-Noailles ne s'arrête pas là. Prétendant des travaux à Leydet, ils ont décidé de le fermer au 1^{er} avril pour une période indéterminée, mettant ainsi 150 personnes à la rue sans proposer, bien entendu, un lieu de logement provisoire (notons qu'à Bordeaux il existe (I.N.S.E.E.) environ 10 000 logements vides).

Mais depuis trois ans, la résistance se constitue, et si au début cela semblait être du coup par coup, aujourd'hui elle s'organise vraiment. La lutte avec des manifs, des occupations, des tracts, des pétitions, une marche à travers l'Aquitaine, etc., a tout de même obtenu des résultats : déblocage de fonds pour la rénovation, l'ouverture du foyer Nuyens, augmentation du budget, etc.

Aujourd'hui la lutte s'est structurée à l'annonce de la fermeture. D'abord dans le personnel, avec

la création d'une section syndicale C.G.T., puis avec les hébergés avec la création d'un comité regroupant des hébergés et du personnel.

La réaction ne s'est pas fait attendre. Un mois après la création de la section avec des pressions, des déplacements et des déclassements de syndiqués et avec le licenciement de Fernando Bronchal — secrétaire de la section et membre de la direction générale du syndicat du CCAS ville de Bordeaux, militant de la Fédération anarchiste. Les motifs, reconnus par la direction devant témoin le 29 janvier lors d'un entretien : « Vous êtes dangereux, je ne vous garde pas dans mon équipe parce que vous n'avez pas les mêmes opinions que moi ; en cas de conflit à Leydet, vous ne seriez pas du même côté de la barricade que moi ».

C'est clair : il s'agit d'un licenciement politique. Ils ont démantelé le Code du Travail, ils ont débilité, ils ont restructuré, ils ont précarisé, ils ont appauvri : maintenant ils commencent la chasse aux sorcières ! Si on ne les arrête pas, jusqu'où iront-ils ?

Groupe Durruti (Bordeaux)

LE 8 MARS

Pas un simple anniversaire

LE 8 mars 1857, une des premières grèves de femmes aux Etats-Unis. Des ouvrières du textile descendaient dans la rue pour exiger la réduction de leur temps de travail de 16 h à 10 h par jour. L'armée charge sur elles et tue.

Origines du 8 mars

Clara Zetkin propose au congrès international des femmes socialistes de 1910, de faire du 8 mars la journée internationale des femmes. Elle avait quelques années auparavant, lancé un « appel contre la guerre » aux femmes socialistes. « Femmes, la paix du monde nous a toujours été bien chère (...) en raison de nos aspirations à la guerre et ses horreurs n'a pas mis de mur entre nous... Non trompées par le bruit des batailles, par les discours et l'exaltation chauvine des masses, nous gardons dans tous les pays, notre idéal

socialiste intact (...). Si les hommes tuent, les femmes doivent lutter pour la paix, si les hommes se taisent, notre devoir socialiste est d'élever la voix. »

C'est donc en 1911 que le 8 mars est fêté pour la première fois par les femmes socialistes. En mars 1915, des femmes manifestent à Oslo contre la guerre mondiale. Le 8 mars 1917, la Révolution russe débute par une manifestation de femmes qui réclament du pain. Elles s'affrontent à la police de Pétrograd (23 février du calendrier russe). En mars 1937, des femmes manifestent en Espagne contre le franquisme. Le 8 mars 1943, en Italie, des femmes organisent une manifestation contre le régime fasciste de Mussolini. Au Vietnam, le 8 mars 1973, dans la zone libérée du Sud, des milliers de femmes se réunissent et s'engagent à lutter pour l'application des accords de Paris. Le 8 mars 1978, la journée est placée sous le signe de la lutte contre la répression

que subissent les femmes dans le monde.

L'histoire des femmes

En 1975, c'était « l'année de la femme » décidée par l'O.N.U., une opération d'intégration des femmes à l'échelle mondiale, de censure de notre histoire... et une réponse des pouvoirs à notre mouvement de libération puissant à l'époque.

Notre histoire n'a pas attendu pour commencer, un décret de l'O.N.U. ou le secrétariat à la condition féminine (rebaptisé maintes fois déjà dans notre beau pays...). Quand les femmes descendent ensemble dans la rue, c'est poussées par un mouvement tel que personne ne peut dire ce qu'il va emporter. Elles ont des exigences politiques fondamentales, la paix, le pain, le temps ; la vie contre la mort fasciste de droite ou de gauche.

Le 8 mars, c'est aussi un symbole de la continuité d'une lutte jamais suspendue, quand bien même elle ne laisserait que quelques traces intermittentes dans l'histoire officielle. Qu'importe alors les incertitudes sur l'événement originel précis, auquel renvoie le choix de cette date ? Des ouvrières du textile aux Etats-Unis, à la fin du XIX^e siècle, brûlées dans l'incendie de l'entreprise Cotton pour les féministes espagnoles, assassinées par la police pour les féministes françaises.

Qu'importe la possible reconstruction mythique d'une grève con-

centrant les caractéristiques de plusieurs ? Ouvrières américaines d'il y a plus d'un siècle secouant d'un même mouvement deux chaînes oppressives et porteuses par la même d'une émancipation infiniment radicale.

Qu'importe alors qu'elles n'aient pas inscrit à leur catalogue tout ce pour quoi nous luttons aujourd'hui ? Tant mieux si, depuis notre mouvement s'est enrichi des succès et des échecs de toutes les femmes qui nous ont précédées.

Plus d'un million de femmes en Europe se sont mobilisées dans les années 1911-1913, n'affirmant pas seulement leurs convictions politiques, mais disant aussi le refus de l'enfermement au foyer et de la double morale sexuelle, criant leur volonté d'émancipation politique, symbolisée à l'époque par la bataille pour le droit de vote. Pendant plus de 40 ans, le 8 mars fut strictement intégré dans la politique des partis communistes européens notamment.

Femme-mère, femme-paix, c'est tout ce qu'on célébrait dans le cadre de fêtes rigoureusement institutionnalisées. Signe des temps, la résurgence des mouvements de femmes depuis 15 ans a produit autre chose. D'autres 8 mars se fêtent maintenant dans le monde : ceux des femmes en lutte pour leur libération. L'histoire n'est pas une fatalité. Nous avons commencé à renouer les liens de la nôtre dans le temps et dans l'espace malgré la persistance

des autoritarismes. C'est surtout cela le 8 mars.

La récupération

Evoquer la récupération publicitaire de cette date par certains médias, c'est aussi rappeler que nos luttes ne sont pas subversives par le seul fait de désigner l'oppression mais bien à condition qu'elles en attaquent concrètement et collectivement les racines. Faute de quoi, nous nous contenterions de renouveler le stock d'idées « modernistes » des pouvoirs en place.

Le 8 mars, c'est un moment de notre combat quotidien et de notre solidarité avec les femmes de tous les pays. Ni célébration ni anniversaire, nos 8 mars sont des rencontres, jours vivants de lutte. Cette force, jamais ni partis, ni syndicats, ni gouvernements n'ont pu la contrôler ni la programmer. Mais ils ont toujours le projet de la canaliser et de l'utiliser...

La femme a lutté, s'est battue, a payé de son corps beaucoup de victoires que les hommes revendiquent comme leur appartenant. Le peuple a pris le 14 juillet, les travailleurs ont pris le 1^{er} mai, nous les femmes nous prenons le 8 mars. Faisons la grève du tramage, de l'enfermement, de la surexploitation, du travail au noir... « La liberté de la femme s'étendra jusqu'où s'étend son pouvoir de se libérer elle-même. » (Emma Glodman).

ROSINE



FÉMINISME

Les femmes en mouvement

DEPUIS plusieurs années, le 8 mars est l'occasion de dresser dans nos colonnes un rapide panorama de la situation des femmes dans le monde, de faire un bilan de l'avancée de nos luttes et de réaffirmer nos slogans dans le cadre d'une solidarité internationale.

Le recul du mouvement féminisme

Alors que dans bon nombre de pays du tiers monde, les mouvements de femmes se développent, on assiste dans les pays dits développés à un recul de ces mouvements accompagné de graves atteintes aux droits des femmes. En France, par exemple, les différentes associations et fédérations continuant d'exister ne survivent que grâce à des subventions, et l'essentiel de leur travail militant est produit par leurs permanentes. La suppression des quelques subventions restantes amènerait ces structures à l'étouffement et créerait un vide important. Et c'est bien ce que vise la mairie de Paris en voulant raser la maison des femmes de la cité Prost, sous prétexte de remodelage du paysage parisien, sans faire aucune proposition de relogement.

La maison des femmes reste le seul lieu militant d'échange et d'information parisien, sa suppression c'est l'asphyxie. Pourtant en ces périodes de reflux, de nombreux groupes restent actifs sur un thème constituant le minimum vital pour les femmes, c'est-à-dire les luttes contre la violence, que ce soit les viols, les harcèlements sexuels ou la relance des débats sur les mutilations sexuelles avec la parution du rapport sur les mutilations sexuelles en France (23 000 femmes excisées recensées en France) (1).

Ces luttes, ce soutien apporté aux femmes dont les médias parlent si peu, surtout en période

électorale, sont indispensables tandis que des publicités sont outrageusement agressives contre les femmes. Quand tous les droits foutent le camp dans tous les sens, la lutte pour le respect de la personne prend une importance considérable. Touche pas mon corps ! Ne pas laisser le silence s'abattre sur ces peurs.

Sur le plan économique, les maîtres-mots pour les femmes restent : chômage, précarité, flexibilité, assortis cette année du travail de nuit, tout cela sur fond de pauvreté accrue des femmes. Tous ces thèmes restent sans résonance réelle au sein des luttes ouvrières, car comment aborder les problèmes de la cellule monoparentale (où la femme se voit assurer seule l'éducation des enfants) et les questions spécifiques du travail féminin dans un univers où l'emploi en général est de plus en plus mis en cause ? Comment globaliser les luttes en tenant compte des spécificités des différents groupes sociaux ?

La situation des femmes dans les pays voisins

On ne peut pas dire que les pays voisins soient mieux lotis que nous. On y retrouve les mêmes problèmes avec des particularités nationales, mais le fond des politiques y est globalement le même et les problèmes qui émergent ici ou là ont des répercussions dans les autres pays d'Europe ou d'ailleurs. Comme par exemple le projet de loi sur l'avortement présenté par le député libéral, Alton en Grande-Bretagne.

Ce texte propose de réduire de 28 à 18 semaines la limite légale pour une I.V.G. et ceci pour « supprimer les I.V.G. pratiqués à un stade avancé ». Pour David Alton, « ces avortement tardifs constituent une violence approuvée par l'Etat ! Dans les faits, 3% seulement des avortements sont prati-

qués au-delà de 18 semaines et 15% des avortements après 20 semaines de grossesse sont liés à la découverte de malformations du fœtus, 50% des jeunes femmes qui avortent après 20 semaines ne savaient pas qu'elles étaient enceintes ou avaient trop peur pour le dire.

Un simple instant de lucidité aurait permis de voir que pour lutter contre les I.V.G. tardives, il fallait développer l'information et multiplier les centres I.V.G. ! A croire que c'est une véritable partie de plaisir que de se faire avorter après 18 semaines ! Le fond du problème est toujours le même, c'est considérer que les femmes ne sont pas capables de décider et

que la sacro-sainte politique de planification de la natalité est plus importante que leur qualité de vie.

D'autre part, la Grande-Bretagne représente aussi dans les pays alentour, la possibilité de pratiquer une I.V.G. dans des délais plus larges que ceux autorisés dans les pays d'origine. Cela restait une porte ouverte à quelques milliers de femmes. Il faut souligner le cas des Irlandaises à qui le droit à l'avortement n'est pas même reconnu et pour qui les mots avortement et contraception sont encore des tabous.

Voici un très bref aperçu des questions des femmes actuellement ; il faut rappeler que cette année encore à l'occasion du

8 mars auront lieu une série d'animations-débats à la maison des femmes (2). Ces manifestations tourneront autour des thèmes suivants : « Enfants, droits et non-droits » ; « Les femmes et la militarisation » ; « Violence pornographique et prostitution » ; « Les violences faites aux femmes au travail » ; « Le travail de nuit » ; « Les femmes et l'intégrisme ».

Monique FIGAROL

(1) Les mutilations sexuelles du sexe des femmes aujourd'hui en France, Editions Tierce, 35 F.

(2) Maison des femmes, 8, cité Prost, 75011 Paris (tél. : 43.48.24.91).



LE RECUL DES LIBERTÉS

Interview d'Antoine Comte

Nous publions, ci-dessous, une interview d'Antoine Comte, avocat et défenseur de deux militants du journal *l'internationale* condamnés, le 12 février dernier, pour association de malfaiteurs dans le procès en correctionnelle d'Action directe.

Militant de la Ligue des droits de l'homme, il fait partie de ceux qui, depuis des années, luttent contre l'isolement carcéral et est particulièrement vigilant face au recul des libertés en France.

Le Comité de rédaction

— « Monde libertaire » : Les peines contre la revue *l'internationale*, au regard de la jurisprudence, sont-elles particulièrement longues ?

— Antoine Comte : Les peines prononcées lors du jugement du 12 février dernier sont sans commune mesure avec celles prononcées couramment pour association de malfaiteurs. Par exemple, rappelés que Georges Ibrahim Abdallah, censé être un des dirigeants des Fractions armées révolutionnaires libanaises, a été condamné à quatre ans de détention. Ici, les peines vont de cinq à dix ans pour les personnes condamnées.

— M.L. : Quel est le champ d'application du délit d'association de malfaiteurs ? Constate-t-on, récemment, un élargissement de ce champ ?

— A.C. : L'accusation d'association de malfaiteurs se prête à ce genre d'affaire où l'on réunit des personnes différentes censées avoir préparé des actes criminels. Elle est suffisamment large pour y impliquer beaucoup de choses. La frontière avec d'autres infractions moins graves est floue. La tendance du Parquet est d'employer cette qualification pour des procès exemplaires, à la place d'autres pour lesquelles les peines sont moins lourdes.

Ce sont les lois scélérates anti-anarchistes de 1893 et 1897, dénoncées par tous les juristes un tant soit peu progressistes qui ont servi depuis cette date pour la répression politique. Elles ont servi contre les anarchistes, puis contre les mouvements socialistes et communistes naissants, puis contre les nationalistes algériens et les autres anticolonialistes. C'est une incrimination éminemment politique et fourretout qu'il faudrait ôter du code pénal, et j'attends encore qu'un gouvernement ait le courage de le faire.

— M.L. : Certains militants d'Action directe subissent l'isolement carcéral depuis plusieurs

mois. Cette pratique est dénoncée par plusieurs personnalités et organisations. Est-elle conforme avec les différentes législations européennes signées par la France ?

— A.C. : Mon point de vue est que l'isolement, tel qu'il est pratiqué en France, n'est pas conforme aux conventions européennes signées par la France. Au regard du droit français, il est légal. La question est de savoir si la norme internationale ne rend pas ces dispositions irrégulières. Je pense qu'elles le sont d'après la Convention européenne de sauvegarde des droits et des libertés, qui énonce le principe de non-discrimination : des citoyens ne doivent pas être traités de manière différenciée et discriminatoire, et cela s'applique aux détenus, comme le précise la résolution européenne du 17 janvier 1973.

Voilà pourquoi l'isolement, tel qu'il est pratiqué en France, pose problème. L'administration pénitentiaire a tendance à traiter de manière discriminatoire un certain type de détenus poursuivis pour un certain type d'infractions.

Aujourd'hui, on parle, en raison des formes dramatiques et tragiques que cela prend, des détenus d'Action directe, mais il y a d'autres personnes dans des situations similaires : des Corses, des Antillais, des Basques, et un certain nombre de droits communs, ce qu'il ne faut pas oublier. Parmi ces derniers, certains crient dans le désert et ne supportent plus l'isolement. Cela aussi fait partie des traitements discriminatoires.

La position de la Ligue des droits de l'homme, qui a un peu lancé ce débat, n'est pas nouvelle. En 1983, dans le rapport de la commission délinquance et prison, je précisais qu'il était important d'avoir supprimé les Q.H.S., en rupture avec une logique d'élimination sociale. Mais si on laissait à l'administration pénitentiaire le pouvoir d'isolement, de nouveaux Quartiers de haute sécu-



rité se multiplieraient. C'est ce qui se passe aujourd'hui.

— M.L. : D'un point de vue juridique, quelles actions peut-on entreprendre contre ces quartiers d'isolement ?

— A.C. : L'action au niveau européen. Tout citoyen français peut, depuis que la gauche l'a instituée en 1981, saisir la commission européenne contre l'Etat français. La commission filtre les demandes et l'on saisit ensuite la cour européenne.

C'est la dernière phase de la procédure, car il faut avoir épuisé auparavant les voies de recours devant les juridictions françaises, qui se déclarent compétentes ou incompétentes. Soit on considère que l'isolement est une affaire pénale, si l'on estime que l'administration pénitentiaire porte atteinte aux droits des détenus. Soit on considère que c'est une affaire administrative, c'est plutôt mon point de vue, et l'on saisit les juridictions administratives, jusqu'au Conseil d'Etat, et lorsqu'on a épuisé tous ces recours, il y a la commission européenne.

Tout cela peut être long, d'une durée supérieure à la peine, mais on peut gagner. Récemment, la France a été condamnée pour une extradition déguisée. Un Italien expulsé vers la Suisse avait été extradé par ce pays vers l'Italie. Une extradition est une affaire pointue et délicate, une condamnation peut sans doute être obtenue pour un isolement. Voilà ce qui peut être fait d'un point de vue juridique, mais à ma connaissance, cela n'a pas encore été tenté. A la Ligue des droits de l'homme, cependant, nous avons entrepris de centraliser les cas d'isollements quels qu'ils soient, politiques ou de droit commun.

On peut envisager d'autres formules, dont une est dans l'air, la formation d'une commission d'enquête, à l'appel déjà formulé de plusieurs personnes, chargée d'investigations sur les conditions de détention de certains détenus. Pas seulement ceux ayant employé la violence politique mais aussi des droits communs, traités de manière discriminatoire car considérés par l'administration pénitentiaire comme rebelles sociaux à isoler. Ceci dit, plutôt que ces recours très longs, la solution réside plutôt dans une solution législative, mais je vois mal une modification intervenir vue la composition actuelle de l'Assemblée.

— M.L. : La bataille contre l'isolement, en effet, ne se gagnera pas sur le terrain juridique. Où en est le combat politique ?

— A.C. : A l'occasion de la grève de la faim, on arrive à dépasser le petit nombre de gens s'intéressant à l'isolement et on pose un peu mieux cette question. Cent-cinquante personnalités, dont certaines ne signaient pas ou plus des textes, ont bougé. C'est un début, nous devons continuer, mais déjà un peu plus de gens sont conscients de ce qu'est l'isolement.

— M.L. : Pour les procès d'assises qui commencent, les militants d'Action directe vont être jugés par la nouvelle cour d'assises sans jurés. Vous êtes opposés à la constitution de cette cour ?

— A.C. : On assiste, depuis plusieurs années, à la mise en place de tout un système dérogatoire au droit commun et donc sensible à toutes les influences politiques. La cour d'assises spéciale, que j'appelle la section spéciale de la cour d'assises, tant se ressemblent la législation actuelle et celle de 1942, a été mise en place par la gauche en 1983, pour les affaires d'espionnage. Déjà à l'époque certains juristes ont dénoncé cette création. La droite en a étendu les compétences aux affaires dites terroristes par la loi du 9 septembre 1986.

Je suis opposé à toute juridiction d'exception. Toute personne a droit à un jugement équitable, c'est-à-dire selon les normes internationales.

Or, tout dans ces juridictions risque de dégénérer. On le voit aujourd'hui. On se précipite pour juger les militants d'Action directe alors que certains ne sont pas en état d'être jugés.

Ceci dit, les menaces de Schlicher contre les jurés de son premier procès d'assises n'ont rien arrangé. Lors des débats sur la loi du 9 septembre 1986, le Sénat avait proposé que la loi ne s'applique pas aux affaires en cours. A la suite de cette affaire, le Parlement est revenu sur cette disposition en décembre 1986.

Mais il y a toujours eu de la part des gouvernements la tentation de revenir sur ce que je considère être des acquis de progrès sur le terrain judiciaire. Depuis plusieurs années, le policier l'emporte sur le judiciaire. On l'a vu à maintes reprises, comme par exemple dans l'affaire des Irlandais de Vincennes...

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cela. La première est qu'il n'y a pas eu de nettoyage de l'appareil judiciaire consécutivement à l'Occupation et aux guerres coloniales.

La deuxième est que c'est le pouvoir politique qui détermine qu'une forme de violence politique, d'émeute sociale, est l'ennemi de la société civile. Et alors, on rentre dans une logique du tout est permis. C'est sur de tels sujets qu'il faut poursuivre la réflexion...

Propos recueillis par Denis MARCHAND (Gr. Sabate)



LE PROCÈS DE NANTES

Les rebelles

Le procès de Nantes a été marqué par la personnalité de Courtois. Bien curieuse affaire et bien curieux procès. Inédit, de ceux qui laissent un goût de cendres dans la bouche, à la fois des jurés et des accusés. C'est le moment des règlements de comptes, des grands déballages, du grand lavage de linge sale en famille ; les accusés connaissent trop bien leurs juges et les juges trop bien ce type de prévenus. L'institution judiciaire a montré encore une fois comment elle s'y entend pour se venger de l'humiliation subie en 1985. Jamais l'hypocrisie qui consiste à juger au « nom du peuple français », comme ils disent, n'a atteint ces proportions. Même les flics avaient une revanche à prendre...

Les trois arsouilles qui ont eu le culot monstre de vouloir jouer à l'arroseur arrosé en prenant en otages leurs juges, leurs jurés, quelques spectateurs et quelques journalistes qui n'ont pas couru assez vite, ont pris quelques années de plus (1). Ils le savaient.

Ils n'avaient rien à perdre, eux non plus n'ont pas confiance dans la justice de leur pays. Ils vont replonger dans un univers carcéral où tout est souillure, où tout perfore la raison, où tout n'est pas seulement une simple privation de la liberté. Encore faudrait-il s'entendre sur le contenu du mot ; l'Etat n'a pas forcément les mêmes approches de vocabulaire que celles des taulards.

Aujourd'hui, au moment où l'on observe un frémissement humanitaire, en soutien aux revendications des militants d'Action directe, faut-il qu'ils soient complètement affamés pour que l'on découvre l'isolement et plus loin le sort réservé à tous les prisonniers. Alors, osons dire qu'on se fout royalement de ce qui a pu conduire la première fois les accusés en cabane. Tout le reste n'est qu'un problème d'engrenages et de spirales...

J.-P. GAULT

(1) Vingt ans pour G. Courtois et A. Khalki, 14 ans pour T. Thiollet.

FRONT NATIONAL

Interview d'Anne Tristan

Pour combattre un ennemi, il faut le connaître, comprendre son fonctionnement. Quand l'ennemi est le Front national, pourquoi ne pas adhérer à cette organisation d'extrême droite pour analyser comment ça se passe de l'intérieur, pour comprendre ce qui hante la tête d'un homme ou d'une femme qui ne voit son salut qu'à travers l'image de Le Pen.

Encore faut-il oser ! C'est ce qu'a fait au début de l'année 1987, pendant six mois, Anne Tristan, journaliste de son état, qui travaille aujourd'hui à Politis. Elle nous relate son expérience dans un livre : *Au Front* (1). Un livre qui ne contient pas de grandes théories, mais qui nous donne à voir la vie simple des adhérents d'une section F.N. d'un quartier populaire de Marseille. Un livre d'où pourtant nous pouvons tirer des leçons pour lutter efficacement contre l'extrême droite et son cortège d'intolérance et de racisme. C'est dans ce but que l'association S.O.S.-Racisme de Béziers a invité Anne Tristan le 6 février de cette année. Nous vous présentons quelques extraits significatifs de son intervention.

Claude et Yves (Béziers)

(1) *Au Front*, Anne Tristan, Gallimard.

— « Monde libertaire » : Avant d'adhérer il faut franchir la porte du local du Front national. Comment s'est passée la prise de contact ?

— Anne Tristan : Avant de partir au Front national, j'avais honte. Je me disais, il y aura des gens qui me monteront du doigt. (...) Je m'étais mise en tête qu'ils allaient me poser des questions, tester mes engagements. Ça ne s'est pas du tout passé comme ça. La première chose que l'on m'a dite a été : « Vous faites bien de venir adhérer, parce que tous les Français vont être pour nous, vont être d'accord avec Jean-Marie Le Pen ». Ce souci de consensus est très fort. C'est un souci d'homogénéité de la société, d'une société qui n'aurait plus de contradictions. Ceci est déterminant d'un mouvement fasciste. On retrouve les mêmes caractéristiques aux débuts du fascisme ou du nazisme.

La seconde phase a été : « Pourquoi venez-vous ? ». Et on ne m'a pas laissé le temps de répondre : « On vous comprend ». Les gens qui étaient en face de moi se sont mis à parler de leur vie et de toutes

rien demandé, on m'a tout offert. C'est une tactique du F.N.

— M.L. : Qui rencontre-t-on au F.N. ?

— A.T. : Le F.N. brasse vraiment tous les milieux. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées à proportion de ce qu'elles sont dans la ville : chômeurs, policiers, universitaires, ouvriers, dockers, etc. Le profil dominant du militant du F.N. est un employé du tertiaire, parce que la ville est dominée aujourd'hui par le tertiaire. C'est pareil pour les âges. Le gros des troupes, pour les jeunes, c'est surtout des ouvriers ou des employés (peu de lycéens, seulement dans les quartiers aisés). J'ai pu noter aussi beaucoup de transfuges du R.P.R., le concurrent direct du F.N. En revanche, désolée, je n'ai pas vu de transfuge du P.C.F.

— M.L. : Quelles sont les raisons qui poussent de nombreuses personnes à adhérer au F.N. ?

— A.T. : Les gens viennent pour en découdre. D'où le rôle important tenu par les réunions qui sont des exutoires à toutes les rancœurs de la vie quotidienne, bien plus que des

forcément dans la tête des adhérents quand ils mettent les pieds dans un local du F.N., sont reprises très facilement sans que ça leur paraisse malsain. Au contraire, ça leur paraît comme une solution nette et précise.

— M.L. : Comment se fait l'articulation entre les chefs de section, les élus et Le Pen ?

— A.T. : Premier point : Le Pen a un charisme terrible. Il y a une cohésion très forte autour du personnage, quartiers riches et quartiers pauvres confondus. Derrière Le Pen vient Stirbois. C'est l'homme d'appareil, c'est l'homme qui accentue encore plus la sympathie de la virilité, du recours à la force. Dans les quartiers Nord de Marseille, où il y a un désespoir assez fort, on ne croit plus à la démocratie. Le recours à la force, ça marche. C'est moins vrai dans les milieux notables du centre ville.

Les élus du F.N. sont souvent mal perçus, sauf Arrighi qui a un passé à l'O.A.S. et qui apparaît donc comme un homme fort. Les trois autres élus de Marseille ont un passé dans la droite classique. Plus parlementaires, plus opportunistes, ils ne passent pas la rampe. Les cadres de section ont tous le profil de leaders naturels. Il ne faut pas les imaginer avec un look dur, comme les skins, un look facho. Non pas du tout, ce sont vraiment des mecs moyens ; c'est leur force. Ils savent plaisanter et font passer n'importe quoi sur le mode de la plaisanterie. Ce sont souvent des gens qui ont un passé d'une dizaine d'années dans l'extrême droite, ou plus, autodidactes lisant plus facilement *Minute* qu'*Éléments*.

— M.L. : Bien sûr, le F.N. n'organise pas seulement des fêtes ou des séances de défoulement collectif sur des boucs émissaires arabes ou juifs. Il y a aussi le clientélisme qui permet de stabiliser un électoral : un élu aide un ami de sa clique à trouver du travail, etc. Le F.N. est passé de l'état de groupuscule peu influent à celui d'un réseau de notables élus qui peuvent avoir le bras long et peser lourdement dans la vie politique locale, en particulier au niveau des Conseils régionaux. Mais le F.N. est-il vraiment démocrate ?

— A.T. : La banalisation du F.N., admis dans les institutions démocratiques, est quelque chose de choquant mais est explicable. La stratégie du F.N. consiste à parler de respectabilité. Le nouveau thème de la campagne présidentielle, ce sur quoi les militants sont chargés de broder dans la propagande, c'est séduire et convaincre. Cette tactique, qui peut toucher pas mal d'esprits, consiste à dire que le F.N. fait le jeu de la démocratie, puisqu'il se présente aux élections.

Mais il ne faut pas oublier que dans le même F.N., il y a une réflexion sur l'organisation en commando, sur le fait que la démocratie et le parlementarisme sont pourris. Donc, il faudra bien qu'un jour le pays s'en remette à un homme fort, et enfin que les « éléments les plus anationaux », qui ne sont pas les Arabes mais les juifs, soient eux aussi expulsés.

Dès sa fondation, le F.N. a assuré la logistique des *Cahiers européens* de Duprat, un ami de Le Pen. Ces cahiers véhiculent le révisionnisme, l'antisémitisme et la falsification de l'histoire. On entend une réflexion symptomatique au F.N. : « Quand le F.N. fait 0,5% on ne peut pas tirer sur un Arabe, on ne peut pas dire que le problème c'est le "you're" (sic) ; quand le F.N. est à 10 ou 15%, si tu tues un Arabe, tu risques quoi ? Un ou deux ans de prison ferme, c'est pas bien grave ; et quand on sera 30%, alors on pourra aller jusqu'au bout (resic) ! » Ça correspond à un sentiment « humain », plus on est nombreux plus on se sent capable d'aller de



l'avant. Au F.N. ceci est théorisé.

— M.L. : Le F.N. attire à lui les milieux populaires en organisant la solidarité chez les plus démunis, comme à Roubaix. Sur quelle base s'organise cette action ?

— A.T. : Dans cette ville, le F.N. a créé une association, « Partage et amitié », qui met en contact demandeurs d'emplois et ceux sensés en offrir. Il y a aussi des tentatives de soupes populaires, de distribution de vêtements. Toutes ces actions sont recommandées par le F.N. dans le cadre de la « solidarité française », réservée aux possesseurs de la carte d'identité française.

— M.L. : La montée du F.N. ne s'explique-t-elle pas par l'abandon du « terrain » par les organisations de gauche et autres ?

— A.T. : Il y a encore une demi-douzaine d'années dans les quartiers Nord de Marseille, il y avait des mouvements assez forts de luttes, par exemple sur les cités où il y avait un fort taux d'impayés. Des comités de locataires essayaient d'avancer des solutions collectives pour obtenir des moratoires de paiement ou pour se battre contre les expulsions. Il y avait aussi le soutien aux dockers et à diverses autres luttes. Des loisirs aussi étaient proposés. Aujourd'hui c'est fini. Les réflexes de solidarité se perdent. Chacun se replie sur soi et cherche à se défendre de façon assez individualiste ou familiale contre l'autre. Et l'autre c'est l'étranger, l'Arabe ou l'asiatique, comme dans le 13^e arrondissement de Paris. Il y a donc rupture des solidarités. On peut s'interroger sur les responsabilités de la gauche.

— M.L. : C'est ce que nous avons fait déjà depuis longtemps. Ne regardons que les faits et non les déclarations (toujours bourrées de bonnes intentions) des responsables de gauche. Certes le droit d'association pour les immigrés et la régularisation de nombreux travailleurs sans papiers a été une bonne chose. Mais la distinction entre bons immigrés et clandestins a permis que des camps pudiquement appelés de rétention s'ouvrent un peu partout en France, sans que pour autant une protestation massive voit le jour. Il y a eu aussi la restriction du regroupement familial et les petites phrases assassines, tel Deferre se vantant d'avoir expulsé plus que la droite. Le fait pour le P.S. d'avoir fait admettre, pour raison économique et nationale, que la fermeture des frontières est une nécessité (même

aux militants antiracistes) n'a pu qu'apporter de l'eau au moulin de Le Pen.

Maintenant on a Le Pen sur le dos et ses électeurs. Que pouvons-nous faire ? Pouvons-nous nous satisfaire de la position tranquille de certains qui consiste à dire : « Lutter contre Le Pen, c'est lui faire de la publicité » ?

— A.T. : J'ai vu, le 4 avril à Marseille, à quel point les 10 000 lepénistes, qui étaient présents à la manif, ont eu un sentiment de puissance en voyant qu'il n'y avait rien en face. Donc tous les Français sont avec nous, se sont-ils dit, et à partir de là la manif a pris un tour violent et ils sont partis vers les Arabes, pour en « casser ». Le discours du F.N. est un discours qui libère les fantasmes. Il faut faire rejouer les interdits sociaux qui sont aussi des ressorts de la lutte. Sinon le fantasme va loin et la banalisation aussi, au-delà du discours dans l'acte lui-même.

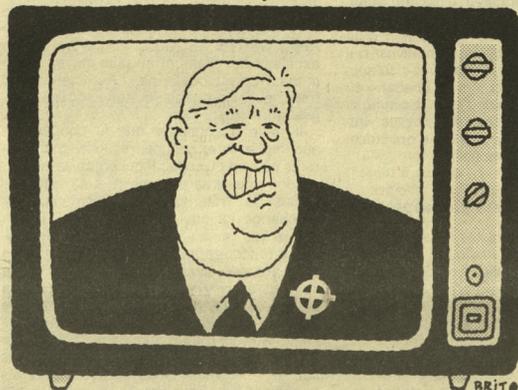
Ce ne sont pas seulement des fanfarons qui se bercent de mots contre les immigrés, ce sont des gens qui ont des armes et une fascination pour ça. En 5 ans, il y a eu 206 Maghrébins tués. C'est une accélération terrible par rapport aux années précédentes. Il y a une libération du discours, une libération des actes. Et pour lutter contre ça il faut faire jouer quelque chose en face. Ce n'est pas faire de la pub. Pendant six, j'ai entendu des gens qui tenaient des propos hyperviolents dans les cages d'escalier, sans que les gens fassent autre chose que de tourner les yeux. C'est de la démission. Contredire est très important, il faut rappeler les slogans nazis : « 700 000 chômeurs, 700 000 juifs ». Non, ce n'est pas faire de la pub. Faire une contre-manif, c'est au contraire un moyen de peser sur une certaine frange de gens.

Avant le 4 avril 1987, il y avait un délire collectif au sein des sections F.N. Les gauchistes crasseux allaient faire de la provocation. Les gens se remémoraient les contre-manifs qui, au début des années 80, dans le cadre de la campagne européenne, ont ponctué les meetings de Le Pen. Et ça a marqué terriblement. C'est resté dans la tête des gens. La peur de la contradiction est forte. Aujourd'hui, toute initiative d'où qu'elle vienne, pourvu qu'elle défende les valeurs d'égalité et de solidarité est bonne.

Propos recueillis par Claude et Yves (Béziers)

"L'HEURE DE VÉRITÉ"... POUR LES CHEVEUX DE M. LE PEN

certifié jaune cette même sur une télé en noir et blanc !



les rancœurs : chômage, salaires, queues d'attente aux administrations, etc. Il m'est apparu alors que la première forme d'adhésion au F.N. se faisait sur le mode de la révolte et de la protestation.

La troisième chose a été : « Pourquoi ne venez-vous pas à nos fêtes ? Vous verrez, vous ne connaissez personne encore, mais on est très familial. On se fait vite des amis au F.N. ». Ça s'est confirmé. Il y a une insistance sur la convivialité. Enfin, on m'a demandé ce que je faisais. J'étais chômeuse. Alors, j'ai encore eu le droit à des bras ouverts : « On va tout faire pour vous trouver du travail ». On ne m'a strictement

réunions classiques militantes. Une phrase revient souvent : « Le gâteau est en train de se réduire, il faut être moins nombreux à le partager ». Je qualifie ça de raciste. Les gens viennent au F.N. car la plupart du temps ils ne croient plus à ce que peut véhiculer la gauche. L'adhérent de fraîche date ne subit pas une formation forte, mais il baigne dans un climat créé par de petites phrases.

Trois thèmes sont facilement repris : la nation doit être forte, il faut qu'on défende notre race ou notre identité ; il faut un chef à la nation ; le problème c'est le juif. Ces trois choses-là, qui ne sont pas

AUSTRALIE

A l'occasion du bi-centenaire

" ANARCHY IS WHAT YOU MAKE IT " (" L'anarchie est ce que tu en fais ")

(Slogan bombé sur un mur de Melbourne à l'occasion de la célébration du centenaire du mouvement anarchiste australien qui s'est tenu du 1^{er} au 4 mai 1986 à Melbourne).

AUSTRALIE ? On connaît les clichés : les kangourous, les koalas, le surf, le rugby, Ayers Rock et la grande barrière de corail... Mais c'est aussi le génocide aborigène, le plus grand centre américain de communications militaires hors

affronte ici la crise d'identité d'un peuple qui se cherche une image commune. La mosaïque socio-culturelle est en effet très forte. Les tensions ne le sont pas moins. Les traits méditerranéens (espagnols, italiens, grecs, yougoslaves, turcs, libanais) et asiatiques (chinois, indochinois, indiens) sont comme écrasés par les Anglo-Saxons qui ressemblent à s'y méprendre aux W.A.S.P. (White Anglo-Saxon Protestants) de l'Amérique, avec leur puritanisme guindé (refus de l'alcool, de la nudité, poids des conventions). Les aborigènes sont marginalisés. Contrairement au Brésil où les cultures ibérique, afri-

La crise — qui est à mon sens de croissance et non d'agonie — que traverse le mouvement anarchiste en Australie prend logiquement la forme de confusions idéologiques et de tâtonnements pratiques. Elle n'est donc pas seulement identitaire ou locale, mais aussi transnationale car on y retrouve les débats, parfois avec un décalage dans le temps, qu'ont connus et que connaissent encore les mouvements en Europe ou en Amérique. La célébration de 1986 est heureusement venue au bon moment pour faire une sorte de point.

La situation s'y prête. Le gauchisme est en

tion trop structurée et offensive, mais qui se font finalement contrôler dans la réalité par des associations socio-culturelles officielles.

Là aussi les idéologies non violentes et pacifistes pures (pures : c'est-à-dire se posant comme but et comme moyen exclusifs) ont considérablement miné les énergies. L'idéologie du « small is beautiful » fait le reste avec son esprit de dispersion non solidaire. Les débats sur les rapports entre les sexes (« gender ») ont fait la preuve d'un souci à s'interroger sur l'ensemble des pratiques quotidiennes, sur le vécu. Mais certaines positions anarcho-féministes compliquent considérablement la tâche en refusant d'emblée toute coopération avec des éléments masculins.

Une certaine lassitude et un sursaut semblent se dessiner. Ils rentrent dans le climat socio-politique où la gauche travailliste depuis peu au pouvoir mène une politique plus rigoureuse que la droite libérale (atteinte aux libertés syndicales avec l'affaire du B.L.F., le syndicat du bâtiment ; renforcement des moyens policiers ; tentative de créer une carte d'identité obligatoire ultra-informatisée ; inflation et chômage croissants). Au niveau de la célébration anarchiste, les canettes de bière et les délires after-punk-before-schlass de la grande salle réservée aux manifestations culturelles attiraient de moins en moins de monde, alors que les salles de conférence se remplissaient au fur et à mesure.

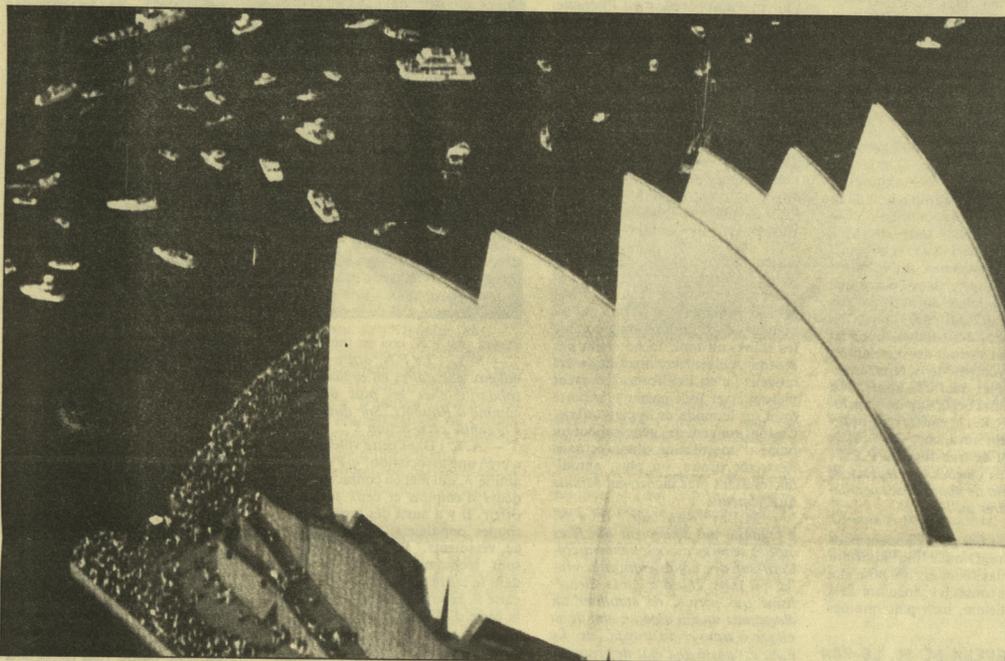
Le moteur anarcho-syndicaliste

Ce renouveau de l'anarchisme en Australie, je le vois personnellement incarné par les membres de l'A.S.F. (Anarcho-Syndicalist Federation). Toute jeune section de l'A.I.T. puisque fondée en janvier 1986, elle n'en a pas moins une certaine expérience car elle regroupe d'anciens cercles anarcho-syndicalistes, des militants plus âgés (certains d'origine espagnole) ou d'anciens membres de l'I.W.W. australienne aujourd'hui défunte. En son sein, une majorité de jeunes qui a déjà une expérience militante anarchiste (acquise pour certains en Angleterre ou en Espagne) est bien décidée à ne pas laisser s'enfermer l'anarchisme dans les ghettos des petites boîtes idéologiques, des discussions de bistrot ou des feuilles de chou faites à trois tous les six mois. Elle veut s'implanter anarcho-syndicalisme dans la société. Déjà trois unions locales (Melbourne, Sydney, Canberra), deux unions de métiers (Transports et Postes). Des réunions publiques régulières sur des thèmes variés et attractifs (grève des mineurs en Angleterre, l'étatisme autogestionnaire en Yougoslavie, le péronisme...). Leur mensuel Rebel Workers (16 pages, format A4) est un excellent complément au plus ancien Liberatorian Workers publié par l'Association des travailleurs libertaires pour une société autogestionnaire.

Il reste à souhaiter que la coopération accomplie entre groupes et individus différents au sein du collectif qui organise la célébration puisse se poursuivre et s'étoffer. Le climat de fraternité, de communication, d'échange, l'intensité émotionnelle de la rencontre (du jamais vu en Australie, la première rencontre anarchiste nationale depuis 16 ans) ont été salués par tous. Le festival du film pris en charge par l'Affinity Collective a été un succès, ne serait-ce que parce que c'est lui qui a attiré le plus de monde de l'extérieur. Et c'était stimulant de voir Abel Paz interrogé par des jeunes anarcho-punks sur les réalisations anarchistes et autogestionnaires de l'Espagne 36. Il y a bien sûr toujours un creux de la vague après de telles périodes. Les relations internationales doivent alors jouer leur rôle de solidarité dynamique.

Philippe Pelletier

Un livre à lire sur l'histoire de l'Australie : Bolton Geoffrey, 1981, « Spoils and spoliars » (« Pillages et Pilliers »), Sydney/London, Allen & Unwin, 202 pages.



du Pentagone planté en plein désert, 8% de la population active au chômage, l'emprisonnement à vie de tout détenteur d'au moins cent grammes de haschich dans la province de Queensland, plus de 60 000 personnes sans maison dans la province de Victoria (statistiques officielles du ministère du Logement), 15 jours de prison ferme pour un jeune chômeur qui avait volé une boîte de sardines dans un supermarché tandis que le juge Murphy, compromis dans un scandale de corruption éblouissant toute la politique australienne, continuait de parader librement devant les médias au printemps 1986.

En Australie comme ailleurs, même situation de classe et d'Etat. Et si elle évolue localement selon des caractéristiques propres, il serait vain d'en oublier ses connexions transnationales, sa raison d'être même. L'Australie reste une ancienne colonie britannique. Elle a d'abord été occupée par des colons et des forçats, puis par des vagues d'immigration européennes et asiatiques qui cessèrent dans les années 1970. Elle est aujourd'hui un véritable relais politico-militaire des Etats-Unis dans le Pacifique sud et un lieu de prédilection pour les investissements des capitalistes japonais.

Quelle identification collective ?

Comme tout groupement libertaire qui se respecte, le mouvement anarchiste en Australie — pris dans son sens le plus large, c'est-à-dire de ceux qui se revendiquent quelque part d'« un » anarchisme — ne peut que refléter d'une manière ou d'une autre, même minime, toutes les contradictions de la société civile dans laquelle il évolue. Il

caïne et indienne ont véritablement fusionné, il n'y a pas eu de « melting pot ». C'est peut-être une affaire d'années. Mais le regroupement plus ou moins spontané des immigrants en quartier culturo-ethnique tend vers le ghetto, ce qui ne facilitera pas les choses. Un nationalisme australien qui se voudrait transcendant a d'autant plus de chances d'en sortir. Lors des commémorations militaires de l'Anzac Day du 25 avril (Anzac : alliance militaire australo-néo-zélandaise), on voit déjà défilé des troupes groupées par ethnies et réunies sous la bannière australienne. Et ce nationalisme se teinte facilement en blanc avec le racisme anti-aborigène et anti-vietnamien (les boat people) ambiant.

Il faut bien dire que même dans le mouvement anarchiste, l'internationalisme de rigueur masque mal les regroupements ethniques des vieilles générations (espagnol, bulgare, italien). Cette internalisation souvent aggravée par l'exil suscite comme à l'accoutumée bien des méfaits (on m'a cité le cas de deux vieux compagnons italiens qui ne se parlaient plus pour une querelle remontant à l'Italie fasciste). La question aborigène demeure également épineuse. Il n'y eut par exemple aucun débat à ce sujet lors des conférences du centenaire du mouvement en Australie, comme si l'amnésie collective qui frappe la bonne conscience des « Blancs » australiens atteignait aussi les anarchistes.

A l'image des habitants, le mouvement anarchiste cherche localement ses « marques ». Les efforts d'un Bob James pour retrouver ses racines historiques témoignent de cette question identitaire, même s'ils paraissent vains pour certains.

pleine décomposition. La comète écologiste australienne est en train de s'éclater dans le cosmos militant. Elle ne s'est pas relevée de la baffe électorale qu'elle a reçue en 1985. Les errements des écologistes allemands, leur parlementarisme de plus en plus effréné (alliances avec les sociaux-démocrates, refus de la leader Petra Kelly d'effectuer la rotation parlementaire pourtant prévue par les statuts du parti vert...), donnent les derniers coups de boutoir aux tentatives de création d'un « Green Party » australien, tentatives qui avaient trouvé un certain écho jusqu'au sein de militants libertaires comme à Brisbane ou à Perth. Les débats sur l'électoratisme et l'écologisme qui s'annonçaient les plus virulents pour la célébration de 1986 n'ont finalement été que pétards mouillés.

Quelle identification idéologique ?

Mais pour les anarchistes, il reste encore beaucoup à faire. Les pratiques, les modes de prises en charge collectives, les comportements, la manière d'endosser ou non des responsabilités plus que le fond des débats proprement dits ont révélé au cours de la célébration la force d'une tendance qui affecte une partie du mouvement en Australie (en particulier : étudiants, squatts, micro-communautés, groupes affinitaires, punkoïdes) à se replier sur soi-même, à s'auto-centrer, à cultiver le flou idéologique et, logiquement, à refuser tout affrontement direct avec l'Etat ou les autorités. Bref, une inertie qu'un compagnon francophone appelle avec sagacité le P.A.L. (Paix, Amour, Légumes). Par exemple, c'est vrai des squatters, pourtant dominés par les anarchistes, qui évitent toute rencontre brutale avec la police, qui refusent toute organisa-

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

BELGIQUE

L'affaire Baudhuin

SOUVENEZ-VOUS, il y a quelques années... l'affaire du Coral et la mise en accusation d'un certain nombre d'animateurs de ce lieu de vie pour « attentats à la pudeur sur des mineurs ». C'était le « comment détruire les lieux de vie, mode d'emploi ».

Aujourd'hui, c'est au tour des autorités belges d'utiliser de pareils stratagèmes, non pas pour mettre en cause des lieux de vie, mais pour accuser Baudhuin Simon d'« outrage aux mœurs et attentats à la pudeur sur une mineure de moins de seize ans, sans violence ni menace ».

C'est une affaire qui n'est qu'un règlement de compte visant sa personne, dit-il, car « l'aimable porcologue » — comme il se qualifie — est l'éditeur d'une revue libertaire qui s'appelle R.

Mercredi matin, devant le président Gardeur, passaient, notamment, des affaires de sexe. Les préventions parlent d'une tentative de viol par un père sur sa fille et sa nièce de moins de dix ans. Une autre affaire parle d'attentat à la pudeur et d'outrage aux mœurs avec un comportement jugé délicat de la part d'un homme qui, très perturbé, avait vu vingt-sept « chopes » et quatre bacardi-coca. Et puis l'affaire Simon Baudhuin vit son tour venir.

D'entrée d'enquête, Baudhuin, qui fit la grève de la faim en prison, a condamné ceux qui ont mené

l'enquête : les gendarmes qui lui en voulaient parce qu'il est catalogué comme « gauchiste ». Et les autorités qui n'ont pas fait assister ceux qui interrogeaient les enfants de psychologues et d'assistantes sociales, mieux à même de faire avancer la « vérité enfantine ».



Cette audience, qui était en fait déjà la deuxième, a permis d'entendre des témoignages qui ne vont pas dans le sens des interventions partisans sur lesquelles le dossier d'accusation est bâti. Est-ce pour cela que le substitut du procureur du roi s'est acharné à demander le huis-clos ? Pourquoi, deux poids deux mesures, pourquoi la publicité pour les témoins de l'accusation à la première audience (à l'exception, bien sûr, d'un témoin mineur) et le huis-clos pour ceux de la défense (dont aucun n'était mineur) ? Que craignait madame le substitut ? Quoi qu'il en soit, la cour a rejeté sa demande de huis-clos.

Le docteur Cordier, psychiatre spécialiste des enfants et expert en criminologie, a souligné le manque de crédibilité de la procédure d'enquête et l'impossibilité dans laquelle on se trouve, désormais, de tirer des conclusions sur la véracité des déclarations de la fillette. Il a notamment exprimé sa conviction que, dans un contexte favorisant les préjugés sur la culpabilité de l'accusé, les questions des adultes avaient probablement induit inconsciemment les réponses de la petite fille. En particulier, il a estimé que « l'affaire était déjà faite » quand elle est parvenue au juge d'instruction et qu'il était quasiment impossible pour la fillette de revenir sur les déclarations que les gendarmes avaient déjà « recueillies ». D'autre part, il a insisté sur l'importance des fantasmes en matière sexuelle chez des enfants de cet âge, phénomène souvent occulté, mais bien connu des spécialistes de la psychologie de l'enfant.

Le médecin de famille (témoin convoqué par l'accusation) a dit une nouvelle fois que ses déclarations lui avaient paru suffisamment précises pour justifier une enquête, mais, interrogé par le président de la cour, il n'a pas exclu que les questions préalables des parents aient influencé la petite.

L'ancienne compagne de Baudhuin a expliqué qu'une petite

annonce de cœur dans laquelle son départ était évoqué (ce que les gendarmes avaient présenté comme un indice du caractère pervers de Baudhuin) correspondait à une décision prise en commun, plusieurs mois auparavant, et avait été rédigée en partie par elle-même !

Enfin, la maman de la deuxième fillette qui aurait porté des accusations (avoir vu des photos dans un livre) contre Baudhuin, est venue témoigner de sa conviction de l'innocence de celui-ci, et elle a expliqué que les gendarmes avaient interrogé sa petite seule... comblant ainsi les trous de mémoire de l'adjutant de gendarmerie lors de la première audience (qui « ne savait plus » dans quelles conditions il avait interrogé la fillette).

La suite du procès a eu lieu le 17 février au tribunal correctionnel d'Arlon. Nous vous tiendrons au courant dans un prochain *Monde libertaire* de la suite de cette affaire.

En attendant, vous pouvez envoyer vos lettres de soutien à l'adresse suivante : Les amis de Baudhuin Simon et de la revue R : 71, rue d'Offschmidt, Habay-la-Neuve, Belgique.

Relations internationales

Cet article a été fait à partir d'informations reçues de nos compagnons belges, et s'est largement inspiré de la revue *Alternative libertaire* n° 97.

GRANDE-BRETAGNE

Land Rover et Ford

« Dans très peu de temps, ils regarderont autour d'eux et se diront "mon Dieu, tout ce que nous réussissons à faire c'est de céder nos emplois aux Japonais" », a déclaré l'inébranlable Margaret Thatcher, parlant des 6 000 grévistes de Land Rover des Midlands à un journaliste du quotidien « Today ». Ceux-ci sont en grève depuis quinze jours pour des revendications salariales.

En effet, après deux semaines de grève, les ouvriers de chez Ford ont obtenu une importante augmentation de salaire. Un fait interprété, bien sûr, comme une reculade du patronat britannique.

Ces conflits dans l'industrie automobile ajoutés à ceux des mineurs, des infirmières et des gens de mer donnent des sueurs froides aux capitalistes d'outre-Manche.

En 1985, avec la défaite de la grève des mineurs, le mouvement syndical britannique semblait avoir perdu de sa vigueur. Le coup porté au patronat de chez Ford redonne l'espoir !

Relations internationales

YOUGOSLAVIE
L'année
des grèves

D'après les chiffres officiels, l'année 1987 a été marquée par plus de 1 500 grèves en Yougoslavie. Il semble que ce pays batte le record au niveau européen. Mais cependant c'est un autre pays — asiatique celui-là — la Corée du Sud — qui remporte le gros lot avec plus de 4 000 grèves en 1987. Le gouvernement yougoslave a essayé d'analyser cette situation pour comprendre ce qui se passait et essayer de l'enrayer ; les groupes soi-disant indépendants aussi, et s'ils mettent en cause la crise économique, l'« autogestion » à la sauce yougoslave l'est aussi. Ils semblent enfin s'inquiéter en signalant que « 1 500 grèves en une année est un fait alarmant, particulièrement parce que le processus qui se développe à partir de ces grèves est très souvent incontrôlable » ! Le futur « étatisme indépendant » voudrait-il programmer des lois contre les grèves sauvages ? Au pays de l'« autogestion réelle », les travailleurs ne sont toujours pas rois.

Secrétariat aux
Relations internationales

BRÉSIL

Courte histoire de la C.O.B.

PEU de gens savent que le mouvement ouvrier brésilien était fort au début du siècle, jusqu'en 1934, parce que les syndicats, ligues et unions ouvrières étaient libres, donc non contrôlés par le gouvernement ni même par le patronat.

Ces organisations, dont la plupart étaient anarchisantes, organisèrent en 1906 le premier congrès

ouvrier brésilien, et décidèrent de créer une confédération, une centrale syndicale.

En 1908, la C.O.B., déjà, éditait le journal *La Voix de l'Ouvrier* qui publiait des articles sur les luttes prolétariennes au Brésil et dans le monde. Une grève générale fut déclenchée en 1907 pour obtenir la journée de huit heures (déjà approuvée lors du premier congrès).

La C.O.B. réalisa son deuxième congrès en 1913. Entre-temps, en concordance avec les anarchistes, elle lutta contre le fascisme. En 1917, ses membres organisèrent la grande grève générale qui contrôla entièrement la ville de Sao Paulo. En 1920, la C.O.B. tint son troisième et dernier congrès.

En 1934, elle fit front contre le fascisme et le gouvernement et le mouvement anarcho-syndicaliste en souffrit. Beaucoup de ses adhérents furent assassinés, emprisonnés, déportés.

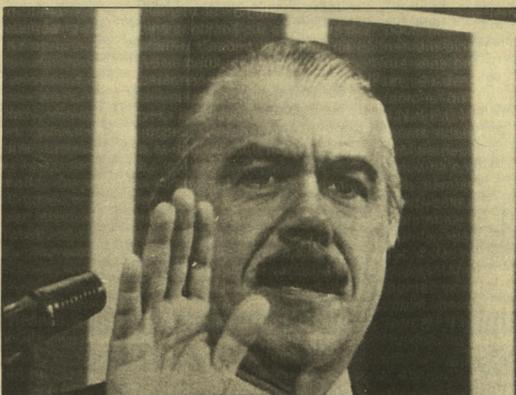
Toujours en 1934, Getulio Vargas, élu président (mort suicidé en 1954), crée le ministère du travail, interdit les syndicats libres, instaure l'impôt syndical, la C.L.T. (ensemble des lois sur les travailleurs) impose une loi sur toutes les conquêtes ouvrières, dues aux luttes et aux grèves antérieures. Vargas donne l'impulsion de la « migration intérieure », obligeant les paysans à quitter les champs pour la ville ; il aide aussi les industriels à renvoyer les techniciens étrangers, accusés de fomenter les troubles.

En 1937, Vargas provoque le renversement du gouvernement et impose la dictature. Parmi les causes de l'affaiblissement des luttes syndicales, on peut mentionner l'appui communiste au gouvernement pour détruire les syndicats libres et créer la division ouvrière, par l'idéal réformiste qui devra passer par le « parti ouvrier qui imposera une pression victorieuse sur le pouvoir ». Le syndicat d'Etat joua un rôle important dans la persécution systématique contre le mouvement anarcho-syndicaliste, combinée à celle du parti communiste incrusté dans l'industrie.

Rien n'a changé jusqu'aujourd'hui ; les travailleurs sont sous le joug syndical depuis 1930. Aujourd'hui, les syndicats sont de grandes entreprises financières, des appareils administratifs publics, des agents du ministère du travail, et des politiciens qui utilisent la classe exploitée.

R.P.

Extrait d'un texte de présentation de la C.O.B., traduit du brésilien en espéranto.



M. José Sarney, vice-président du Brésil.

ITALIE

Antimilitarisme

« **R**EPENSER l'antimilitarisme », avec comme sous-titres : « *Réflexions, critiques, propositions pour la lutte contre le militarisme et la guerre* », c'est le thème du colloque organisé à Forlì (Italie) les 13, 14 et 15 mai 1988 par la revue antimilitariste et anti-autoritaire *Senzapatria*, avec l'appui du mouvement anarchiste italien (1), et la présence des premiers objecteurs de conscience totaux italiens depuis la Seconde Guerre mondiale. Sont à ce jour prévues (mais la liste peut s'allonger) les interventions suivantes :

- Andrea Papi, « Les vents de la guerre continuent de souffler » ;
- M. Barbani, « Objection totale et logique de la guerre » ;
- F. Melandri, « La paix, la guerre, l'antimilitarisme et l'anarchie » ;
- P. Gurrieri, « Comiso après les missiles. Critique de la défense populaire non violente » ;
- P. Tadolini, « Psychologie de la paix et de la guerre » ;
- C. Venza, « Problèmes théoriques de l'antimilitarisme anarchiste » ;
- M. Suttora, « Tendances de l'antimilitarisme italien » ;
- A. Tridente, « Militarisme et monde du travail » ;

- M. Zanoni, « Réflexions pour le développement de la lutte antimilitariste et anti-autoritaire » ;
- S. Andreis, « Antimilitarisme et environnement » ;
- *Senzapatria*, « Bilan de l'objection totale » ;
- Union syndicale italienne (U.S.I.-A.I.T.), « Militarisme et monde du travail » ;
- E. Galasso, « Anarchisme, antimilitarisme et non violence dans l'anarchisme américain » ;
- P. Baldelli, « Militarisme et information ».

En attendant la tenue de ce colloque, on peut manifester sa solidarité auprès des compagnons anarchistes emprisonnés pour objection totale en écrivant à :

- Giuseppe Coniglio, C.G.M., 6130 Pisane n° 201, 90121 Palermo ;
- Fabrizio Falciani, C.G.M. Forte Bocca n° 252, 00167 Roma ;
- Turi Vaccaro, Casa circondariale, via G. Di Vittorio n° 26, 97100 Ragusa ;
- Orazio Valastre, Carcere P. Lanza, 95700 Catania.

Relations internationales
infos tirées de « Senzapatria »

(1) Pour tout contact, envoi de communications, etc. *Senzapatria*, C.P. 7240, 47100 Forlì.

L'UNITÉ SYNDICALE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRE

Positions des différentes C.G.T.

Dans cette page « Archives » nous vous présentons cette semaine deux textes sur le syndicalisme, l'un émanant du syndicat C.G.T. des correcteurs en 1929 l'autre est un extrait de la déclaration de principe adoptée en novembre 1926 au congrès constitutif de la C.G.T.-S.R.

La question de l'unité syndicale n'était pas cette époque une quasi « vue de l'esprit » comme aujourd'hui. Le congrès constitutif de la C.G.T.U. en juillet 1922 avait été le résultat de l'opposition entre « réformistes », restant avec Jouhaux, et « révolutionnaires » rassemblant communistes et anarchistes.

Nous ne dirons pas qui a eu tort et qui a eu raison dans ce débat des années 20. L'histoire s'est chargée de porter des coups au mouvement ouvrier tout entier...

Ces textes ne sont que des éléments pour la réflexion sur le syndicalisme d'aujourd'hui, ou plutôt sur ce qu'il en reste !

Thierry (Gr. Pierre-Besnard)

Le Congrès affirme à nouveau que le syndicalisme doit vivre et se développer dans l'indépendance absolue, qu'il doit jouir de l'autonomie complète qui convient à son caractère de force essentielle de la révolution.

Par sa doctrine, ses buts, son action corporative et sociale, le syndicalisme s'affirme comme le seul mouvement de classe des travailleurs. Il est capable de réaliser, par lui-même, aux différents stades de l'évolution humaine, aussi bien communisme organisé que communisme libre.

Ceci implique qu'il ne peut concourir à la poursuite des objectifs politiques affirmés par les partis et qu'il ne peut lier son action à la leur. L'affirmation sans cesse plus nette des buts poursuivis par les deux autres C.G.T., et leurs partis, oblige la C.G.T.-S.R. à répudier toutes ententes avec ces forces sur le terrain révolutionnaire. L'opposition fondamentale des buts poursuivis par les partis et les groupements qui ne reconnaissent pas au syndicalisme son rôle essentiel, force également la C.G.T.-S.R. à cesser d'observer à leur égard la neutralité syndicale, jusqu'ici traditionnelle.

En effet, s'il est encore possible de réunir dans une action corporative commune, tou-



tes les forces ouvrières groupées dans les trois C.G.T. (1), il est indéniable que toute conjugaison de ces mêmes forces, pour une lutte révolutionnaire, apparaît inutile et vaine, en raison de l'opposition fondamentale des buts que se sont assignés les diverses fractions du syndicalisme.

De toute évidence, cette incompatibilité d'action révolutionnaire s'étend, à fortiori, aux ententes avec les partis politiques ouvriers qui, tous sans exception, veulent — et c'est leur raison d'être — instaurer un Etat politique dont ils auraient la direction, Etat dont le syndicalisme révolutionnaire proclame la nocivité et nie la nécessité.

En conséquence, le Congrès de la C.G.T.-S.R. ne peut unir ses efforts à ceux des

autres C.G.T. que sur le terrain de l'action quotidienne. En ce qui concerne la conjugaison des actions révolutionnaires du syndicalisme et des partis, il affirme qu'elle ne peut s'étendre, le cas échéant, qu'à la période de destruction de l'Etat bourgeois, après laquelle chaque force marchera vers ses buts propres.

Le Congrès est d'ailleurs persuadé que l'unité définitive de toutes les forces révolutionnaires se réalisera sur le terrain de classe, dans la phase décisive de destruction de l'Etat bourgeois et du capitalisme, pour se continuer dans la période constructive ; qu'elle se scellera par l'entrée de tous les travailleurs dans leur groupement naturel : le syndicalisme, organe complet de pro-

duction, d'administration et de défense d'une société reposant exclusivement sur le travail, sa répartition, son échange, de la base au faite de son édifice.

Le Congrès déclare que la C.G.T. Syndicaliste révolutionnaire se mêlera à toute action révolutionnaire, quels qu'en soient les facteurs initiaux, mais il affirme son désir inébranlable de tenter, à cette occasion, de réaliser le maximum des buts poursuivis par le syndicalisme révolutionnaire.

Le syndicalisme dans le cadre international

Considérant que, plus que jamais, les travailleurs ont pour devoir de se tendre la main par-dessus les frontières, et de proclamer qu'ils appartiennent à une même classe : celle des exploités, le Congrès estime que, pour opposer un front unique commun irrésistible à la puissance capitaliste, les ouvriers doivent se réunir au sein d'un organisme international, au sein duquel ils retrouveront le prolongement de leur propre action de classe qu'ils engagent dans chaque pays, contre leur patronat respectif.

Il estime que la place d'un mouvement syndical basé sur la lutte de classes ne peut être que dans une internationale qui accepte les principes suivants : autonomie complète ; indépendance absolue du syndicalisme dans l'administration, la propagande, la préparation de l'action, dans l'étude des moyens d'organisation et de lutte future et dans l'action elle-même.

Constatant que les oppositions rencontrées sur le terrain national entre les buts poursuivis par les diverses fractions syndicalistes et les partis politiques se retrouveront aggravés sur le plan international. Le Congrès considère que si l'internationale syndicale révolutionnaire peut engager des actions communes avec les autres internationales syndicales sur le terrain de la lutte quotidienne, industrielle ou corporative, il lui est impossible de se concerter avec ces internationales pour avoir une action révolutionnaire ; en raison de l'opposition des buts poursuivis par chacune d'elles. (...)

Congrès constitutif de la C.G.T.-S.R. (les 1^{er} et 2 novembre 1926)

(1) A l'époque où fut votée cette résolution la C.G.T.U. existait encore.

Résolution du Syndicat des correcteurs en 1929

Le Syndicat parisien des correcteurs a adopté la résolution suivante sur l'unité syndicale ; il se propose de la soumettre au Congrès fédéral du Livre et au Congrès de la C.G.T.

Le Syndicat des correcteurs de Paris, après examen de la situation actuelle de la classe ouvrière à son assemblée générale du 2 juin 1929, constate avec regret que la réalisation de l'unité est généralement absente des préoccupations présentes du mouvement syndical.

Il le déplore d'autant plus vivement que la scission des syndicats ouvriers s'est produite à un moment où le patronat concentrait ses forces au sein de ses propres syndicats. Depuis, les travailleurs, divisés, sont à la merci de leurs exploités, étroitement unis. Les salaires sont au-dessous du standard de vie ; les libertés et les avantages péniblement acquis sont menacés. D'une manière générale, la classe ouvrière affaiblie et démoralisée par la scission est condamnée à une défensive souvent difficile.

Le Syndicat des correcteurs qui a maintenu intacte son unité en 1921 et qui de ce fait a gardé dans son sein tous les travailleurs conscients de sa corporative, quelles que fussent leurs tendances, espère qu'un jour prochain les travailleurs des autres corporations comprendront la nécessité pressante d'être unis. Ils entendent continuer patiemment à préparer le retour à l'unité dans l'intérêt du mouvement ouvrier, tout entier comme dans son intérêt

corporatif, car l'affaiblissement de la combativité ouvrière provoqué par la scission atteint l'ensemble des syndicats, même ceux qui ont sauvegardé leur unité.

Préparer l'unité, cela ne peut être que travailler à modifier l'état d'esprit existant de part et d'autre et à détruire les divers arguments invoqués contre sa reconstruction. Le jour où l'on se sera convaincu que l'unité syndicale est indispensable et possible, il sera facile alors d'établir les modalités pratiques de son rétablissement.

« Rentrez chez nous, dit notre C.G.T. » ; « Non, rentrez chez nous, répond la C.G.T.U. » Cette manière de concevoir l'unité est la manière la plus sûre de s'opposer à sa réalisation et de s'installer dans la scission. L'expérience de ces huit dernières années montre que les tentatives mutuelles de grignotage ou d'unité partielle ne font qu'aviver les haines et creuser le fossé.

L'unité à la base dans les syndicats confédérés préconisée par le dernier Congrès confédéral n'a pas fait avancer l'unité d'un seul pas. L'unité sur un programme réformiste de collaboration, qu'il ne faut pas confondre avec le respect des statuts, ne saurait davantage rallier l'ensemble de la classe ouvrière.

De même l'unité à la base dans les syndicats unitaires, avec le dessein de détacher les syndicats et les syndiqués révolutionnaires qui appartiennent à la C.G.T., ne pourrait

qu'aggraver la scission. Le rassemblement au sein d'une seule organisation des seuls ouvriers révolutionnaires ne serait pas davantage l'unité.

La classe ouvrière est une. Les syndicats doivent grouper réformistes et révolutionnaires. Faire comprendre cela, rappeler que la C.G.T. d'hier englobait tous les travailleurs conscients et que celle de demain doit reprendre cette tradition, c'est préparer l'unité. Quand les militants des deux C.G.T. l'auront compris, l'accord sera vite fait sur le Congrès d'unification d'où sortira la C.G.T. reconstituée, habitable pour toutes les tendances.

Cette préparation des esprits à l'unité ne peut se traduire dans les faits, tant que l'unité organique reste à réaliser, que dans l'action pour les revendications ouvrières. Le front unique sincère et véritable entre organisations est une absolue nécessité ; il serait en outre la meilleure préparation à l'unité ; mais il est évident que le front unique exclut de lui-même injures et manœuvres.

Pleinement convaincu de la nécessité de l'unité syndicale et des possibilités de sa réalisation par la fusion des deux C.G.T., le Syndicat des correcteurs mandate ses délégués au Congrès fédéral pour qu'ils y défendent son point de vue.

Résolution du Syndicat des correcteurs

=====
 souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.
 =====

CINÉMA

« Les gosses souriants »

Sur les écrans va sortir ces jours-ci un film tiré d'un roman d'Elie Wiesel : *Testament d'un poète juif assassiné*. Je fais partie de ceux qui ont lu avec beaucoup d'intérêt certains de ses livres, intérêt un peu tempéré par ses guignolades à base de prix Nobel, sur fond d'électoratisme ambiant. Mais bof ! quand on fait partie de la *jet society*... Du coup, j'ai suivi les pérégrinations du poète juif à travers l'Europe. C'est ainsi que je me suis retrouvé en Espagne, de 1936 à 1939. Décidément on n'échappe pas à ce sacré pays. Elie Wiesel stigmatise de manière correcte les forfaits du N.K.V.D., fossoyeur de la révolution espagnole, mais quand son héros rencontre les anarchistes, ah ! Écoutez-le :

« Les anarchistes de Barcelone, je les aimais bien. Leur bravoure, leurs bravades, leurs slogans absurdes mais poétiques, je les trouvais à mon goût. Je les enviais un peu ; pourquoi ne pouvais-je chanter comme eux, avec la même insouciance, le même enthousiasme

lois, ses calculs hypocrites, son effcacité.

Leur idéologie ne tenait pas debout, c'est vrai. L'anarchie n'existe pas, ne peut exister en tant que système, car elle nie le futur en l'empêchant de naître. On ne lutte contre un ordre établi qu'en lui imposant un autre ordre établi : le vide n'est pas un outil, le désordre non plus. La notion de chaos porte en elle sa propre contradiction. Un vrai anarchiste se doit, au second degré, de nier l'anarchie, de devenir anti-anarchiste, donc... N'empêche que, lorsque nous nous promenions sur les Ramblas, ou lorsque nous buvions dans les bars pittoresques de Montjuich, j'aimais bien bavarder ou me disputer avec Garcia de Teruel, Juan de Cordoue, Luis de Malaga — étaient-ce leurs vrais noms ? un anarchiste accepte-t-il les liens et les responsabilités d'un nom ? Lorsqu'ils se répétaient trop, ou lorsqu'ils énonçaient quelque chose de grandiose mais qui ne signifiait rien, ils se mettaient à rire bruyamment, en se tapant sur les

écervelé. C'est qu'ils étaient des mystiques inavoués, des mystiques malgré eux, obsédés par le mystère de la fin, de l'explosion du Temps, ils s'efforçaient de s'y précipiter pour atteindre le néant et s'y noyer dans un fulgurant éclat de rire... Les anarchistes et les mystiques possèdent le même vocabulaire, le saviez-vous ? Ils se servent des mêmes métaphores. Dans le *Talmud*, Dieu interdit à Rabbi Ishmaël de pleurer : sinon, il replongerait l'univers dans son chaos premier ; n'est-ce pas là une image et une pulsion anarchistes avant la lettre ?

Je me souviens de Zablowski — pardon : José —, un peintre de talent, plein de fougue et de fureur, qui m'expliquait son adhésion au mouvement : — J'ai horreur du blanc ; j'aime le noir éclaté. Dans la boue et le sang.

Et Simpson, l'étudiant de Liverpool, disait :

— J'ai horreur de la vie qui nous est offerte en aumône, du monde qui nous endort : je tiens à les voir pris dans le brasier, tordus par les flammes, terrorisant les dieux qui les ont créés. Voilà pourquoi j'ai rompu avec mon milieu et mon passé... Ici, je me sens libéré !

N'allez pas déduire de ces déclarations que les anarchistes étaient séduits, attirés par la mort. Le mot d'ordre idiot « Vive la mort » n'a pas été lancé par eux, mais par un phalangiste sénile, le général Milan d'Astray. L'imbécile ! Il n'avait pas compris qu'ils faut être autrement intelligent et doué d'un vrai sens de l'humour, pour s'exprimer en anarchiste désespéré !

Ce qui s'appelle mélange : un peu de meilleur et beaucoup de pire. Ce texte sent à cent lieues le témoignage de deuxième main, le ramassis de lieux communs éculés, traînés dans tous les ouvrages crypto-staliniens. Comme quoi un grand écrivain peut avoir de coupables faiblesses. S'il veut se faire une opinion personnelle directe sur ce que sont devenus « les gosses souriants », on se tient à sa disposition pour lui ménager d'utiles rendez-vous à Barcelone, Madrid, ou à Paris, entre République et Nation.

Yves PEYRAUT



enfantin ? Tiens, on rencontrait peu de juifs dans leurs rangs. C'étaient de grands enfants. Des gosses souriants face à une société qui les narguait avec sa logique, ses

genoux. Quant à moi, ivre comme eux, je leur déclamaï — eh oui, vous avez bien lu — des poèmes mystiques qui, à leur contact naissaient et mouraient dans mon esprit

GUIDONI AU BATACLAN

Gare à la porcelaine !

Un tigre provoquant glisse sous les faisceaux tranchants de la cage à fauve du Bataclan. Plus noir que jamais, boxeur-de-lune, écorcheur d'humanité jusqu'à l'humanisme, Guidoni se fait un plaisir de nous cueillir du revers, une fois de plus. Tant pis pour ceux, et j'en suis, qui s'inquiétaient de la facture « F.M. » de son nouveau disque : *Tigre de Porcelaine*...

Au mieux de sa forme et de sa force, servi par une chorégraphie remarquable où évoluent trois beautés, troublantes comme une noub de scalpels à l'Institut médico-légal, Guidoni nous replace sur le billard où chacun, sensible au talent du praticien, laisse le charme opérer...

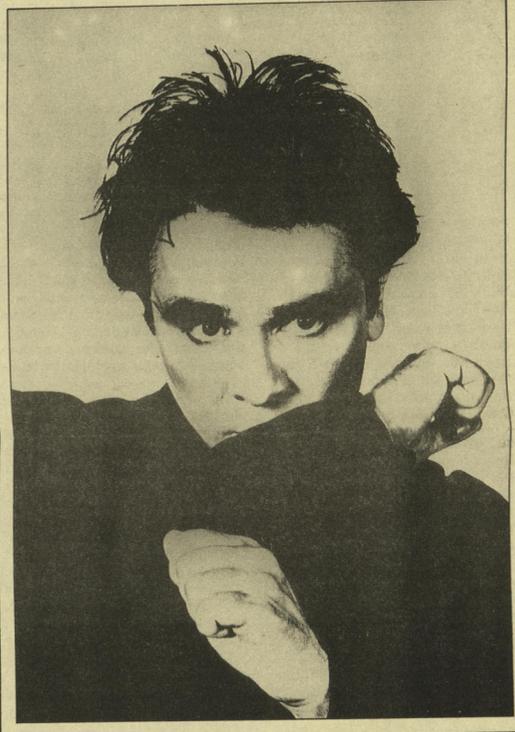
Une voix chaude et parfaite, on le sait ; des arrangements électriques certes, mais efficaces ; le rythme et l'éclectisme des grands du music-hall... : on songe vraiment à une de ces soirées de « Cabaret » où l'Ange bleu aurait laissé la place et les planches à un démon exhibitionniste et pudique, lugubre ou fantasque... à souhait.

Un récital classique pour Guidoni, donc. Surprenant aussi, et généreux puisqu'il nous livre entre autres créations, un remarquable *Je pourrais camarade*. A contre-courant comme toujours.

La bête humaine au Bataclan, vous n'en reviendrez pas !

Y.L.

Jean Guidoni, jusqu'au 16 mars, au Bataclan : 50, bd Voltaire, Paris-11^e.



NOTE DE LECTURE

Révolte et terrorisme

Poser d'emblée qu'« il n'y a plus de classe sociale qui figurerait ou pourrait être assimilée au progrès de la société » ; que « la représentation du prolétariat par ses médiations traditionnelles (syndicats, partis, marxisme, pays socialistes) n'est plus possible » ; et que « c'est à partir de ce vide que l'on peut essayer de comprendre le développement du terrorisme de ces quinze dernières années », allèche incontestablement le chaland qui ne se satisfait pas des approches sécuritaires, moralisantes ou paranoïaques du phénomène terroriste.

Poursuivre en centrant une réflexion sur la crise du prolétariat et de sa théorie sur le rapport individu-classe ; en osant affirmer que « la révolution communiste est une révolution à titre humain et que sa théorie ne peut se réduire à celle d'une classe qui, tout en étant exploitée, est aussi une classe de la reproduction du rapport social capitaliste » ; en analysant la problématique terrorisme-procès d'individualisation ; en parcourant en tous sens le mouvement social italien, allemand, français... de ces vingt dernières années... incite à

croire que l'on est en présence d'un livre, sinon majeur, du moins digne du plus grand intérêt.

Hélas, trois fois hélas, si ce livre est intéressant, et il l'est à plus d'un titre, sa lecture est d'une pénibilité peu courante. De « la subsomption de l'individu par sa classe » à la R.F.A. comme « situation de capitaux dominants à l'intérieur de la zone du capital dominant », en passant par « le développement d'un mouvement pratique fort mais qui ne part pas du pôle travail et du programme prolétarien et qui est une manifestation de la crise de la centralité de la contradiction prolétariat-capital », on ne cesse de crapahuter de clair-obscur en obscures clarté et de baillements en soupirs.

On l'aura donc compris, dans le genre langue de bois, ce bouquin est carrément du chêne. Du chêne dont on fait tous les cerueils de l'incommunicabilité.

Et c'est dommage car il prête à réflexion et à discussion, notamment sur son analyse du terrorisme comme étant « celui d'individus prenant pour cible, dans leur révolte, l'idéologie et la pratique de l'Etat ne s'exprimant plus par et

dans une classe dont ils sont eux-mêmes exclus... cette violence devenant terroriste quand ils cherchent à centraliser ces actions, à les rendre permanentes, et à organiser politiquement ce qui ne peut plus l'être ».

Mais pour réfléchir et discuter si on peut admettre la nécessité de faire un certain nombre d'efforts au plan de l'attention et de la concentration, on admet moins aisément de s'ennuyer à mourir dans un labyrinthe de formulations toutes plus opaques les unes que les autres et qui fleurissent bon l'archaïsme robuste d'une approche de la révolution dominée par le bavardage ésotérique d'anges aux semelles de plomb.

Ah ! pourquoi faut-il que la transparence soit au centre des préoccupations des seuls maîtres de l'empire de l'ombre ? Qu'est-ce qui pousse tant de ceux qui ont quelque chose à dire à utiliser des bougies pour éclairer leurs propos ?

Le grand Lénine, qui plaçait l'électricité au cœur de l'édification du socialisme, devrait-il être considéré comme un camarade ?

Jean-Marc Raynaud

DISQUE

Romain Didier

ANGE bleu au piano noir, Romain Didier chante envers et contre tous son « vague à l'homme » teinté de révoltes et de tendresses. Une voix. Une musique. Un cri pur. Des textes et des musiques de Romain Didier. Clin d'œil d'un autre « mec », Alain Leprest (« Etrangement ») et « Elle dit ». Et au détour des sillons la participation écrite de Sylvain Lebel (« R.A.S. ») et de Gilbert Lafaille (« Tom du Mali »). « J'ai rien à déclarer j'suis comm'vous j'suis normal », chante Romain Didier, R.A.S. et rien à déclarer mais tant de choses à dire, à chanter, à crier. « J'ai peur des fous des slogans des devis / J'prends les paris sur les march' des églis'... en semblant / J'ai peur des croix que les pur-sang dessin't / En Bleu-Blanc-Roug' sur les murs des usin'... en crânant ».

Romain Didier est un contrebandier de la vie qui cache dans son « ventre des plaisirs qui attend'nt ». Il donne de la voix pour « Radja Jean-Marie Marie-Ang' », les « Enfants d'ici ». « Un peu charbon un peu houblon / La

bouche nègre et les yeux blonds / Entre Annaba et Hagondange / Les enfants d'ici se mélangent / Etrangement ».

Romain Didier chante la musique d'un « Piano tout noir ». Un « piano public » de mots et de notes contre les murs dressés de l'intolérance et de la connerie. « Dans ce piano tout noir y'a un drapeau anar / Les pavés d'Saint-Michel qu'ont jamais vu la mer (...) / Dans ce piano tout noir y'a la plaie au Vietnam / Et les bateaux qui crois't avec la mort dedans / Y'a la guerr' y'a du sang des dollars et des arm' (...) / Dans ce piano tout noir y'a la femme que j'aime / Avec ses cordes grav' et ses notes d'espoir / Les enfants de l'amour qui me donnent le thème / Et le temps que je pass' à les chanter ce soir ».

Romain Didier est un chanteur qu'il faut écouter. Un personnage en dehors de la soupe populiste et des merdes bien placées au Top 50. Une putain de voix en marge. Un mec debout et qui chante.

Pascal DIDIER



J.-M. LE PEN

Du poujadisme au Front national

Né en 1928 à la Trinité-sur-Mer, Jean-Marie Le Pen fréquente très tôt les milieux étudiants d'extrême droite. En 1948, il vend *Aspect de la France et du Monde*, un hebdomadaire royaliste, puis participe à la revue *Etudiant*, qui prêche « un nationalisme européen ». Il se fait déjà remarquer par son caractère violent, il est plusieurs fois arrêté pour coups et blessures. Etudiant en droit, il dirige un temps la *Corpo de droit*. En 1954, il fait son service militaire dans les parachutistes.

Le poujadisme et Le Pen

A son retour, en 1955, il adhère à l'Union et fraternité française de Pierre Poujade et préside l'Union de défense de jeunesse française, organisation de jeunesse du mouvement poujadiste. En janvier 1956, il devient député de l'U.F.F.J. Le Pen donne à l'organisation de jeunesse de Poujade une orientation très « Algérie française », et participe avec d'autres mouvements nationalistes d'extrême droite à des manifestations contre des mouvements de gauche, qui réclament la paix en Algérie.

Mis à l'écart par Poujade de l'U.D.J.F., il s'engage dans les parachutistes, qui participent à l'expédition de Suez, puis de janvier à mars 1957, il se retrouve en Algérie où il participe, sous les ordres de Massu, à la bataille d'Alger. Officier de « renseignement », il est affecté à la sinistre Villa-des-Roses où sont torturés les militants du F.L.N. Le journal *Libération* du 12 février 1985 a publié des témoignages de militants algériens affirmant avoir été torturés par J.-M. Le Pen.

Il est même cité dans un des très rares rapports officiels sur des cas de tortures : « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à l'issue de son arrestation et de sa détention, du 8 au 31 mars, par les parachutistes du 1^{er} R.E.P., le nommé Yahoui Abdenou, né le 2 juillet 1938, (...) s'est présenté devant moi et m'a déclaré avoir été l'objet de sévices de la part du lieutenant Le Pen et sur son ordre. En particulier lors de son arrestation, deux fils électriques furent reliés aux lobes de ses oreilles et le lieute-



nant Le Pen lui-même faisait fonctionner une magnéto à manivelles, à l'aide de laquelle il lui envoyait des décharges électriques dans le corps. » (Rapport du commissaire R. Gilles, sureté nationale en Algérie, *Rouge* n° 1104, reproduit par *Le bulletin Henri Curiel* n° 14, juillet 1984.)

L'Algérie française

En désaccord avec Poujade qui avait désapprouvé l'expédition de

Suez, Le Pen démissionne de l'U.F.F., à son retour d'Algérie il participe activement avec Maurice Demarquet (lui aussi ancien député et ancien parachutiste) à la campagne de soutien à « l'Algérie française », à travers le Front national des combattants (F.N.C.) qu'ils fondent.

En 1958, Le Pen est réélu député de la Seine sous l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.).

Au moment du 13 mai, Le Pen et Demarquet retournent cette fois-ci en civil et clandestinement en Algérie, mais Salan se méfiant d'eux les assigne à résidence. Son engagement « Algérie française » deviendra de plus en plus pro-O.A.S. Il crée, en 1960, un Front national pour l'Algérie française, puis en 1961 Secours de France qui vise à « venir en aide aux partisans de l'Algérie française détenus et à leurs familles, ainsi qu'aux réfugiés d'Algérie. » En mars 1961, il part avec Poujade et Tixier-Vignancourt à Madrid, où ils proposent « leurs services à Salan et aux autres chefs de l'O.A.S. » (*Bulletin Henri Curiel* n° 14, p. 3).

En 1962, il fait campagne contre de Gaulle et perd son siège de député, il consacre son temps à ce moment-là à Secours de France et à la S.E.R.P. (Société d'études et de relations publiques) qui édite, entre autres, les homélies de monseigneur Lefèvre, les chants des Phallanges libanaises et ceux de la Waffen SS. Ces derniers lui vaudront une condamnation pour apologie de crime de guerre.

Le Pen et ses amis recherchent une personnalité d'extrême droite suffisamment connue pour se présenter contre de Gaulle à l'élection présidentielle de 1965. Ils choisissent M^e Tixier-Vignancourt (avocat de Salan et de Bastien Thieri). Le Pen sera nommé secrétaire du comité Tixier-Vignancourt. Cette candidature sera soutenue par de nombreux groupes d'extrême droite comme Europe action, la Fédération des étudiants nationalistes, les frères Sidos de l'OEuvre française, et Occident.

Le 5 décembre 1965, Tixier-Vignancourt obtiendra 5,1% des voix et appellera à voter à gauche au second tour, contre de Gaulle. S'en

trois tiers : un tiers pour les responsables d'Ordre nouveau (Alain Robert, secrétaire général du F.N., et François Brigneau, vice-président) ; un autre tiers pour Georges Bidault et son mouvement Justice et liberté ; le troisième tiers pour les amis de Jean-Marie Le

n° 9, 1976) : « D'après des renseignements, l'argent versé en différents budgets aurait été de 18 millions d'anciens francs, sans compter un certain nombre de fournitures diverses, paiement du numéro de Faire front demandant de voter Giscard, épongeage de certaines dettes

recueilleront au total 3% des voix dans les circonscriptions où ils sont présents. La division persiste lors de la campagne européenne où le P.F.N. finalement se présente seul et recueille 1,3%. Tout n'est pas réellement négatif dans cette période pour J.-M. Le Pen, qui hérite en septembre 1977 de plus de 3 milliards d'anciens francs d'Hubert Lambert, rejeton alcoolique et débile des cimenteries Lambert.

Pour la présidentielle de 1981, Le Pen n'obtiendra pas les signatures de notables suffisantes pour se présenter. C'est grâce à une campagne démagogique sur l'insécurité et sur l'immigration, leitmotiv des campagnes de l'extrême droite, que Le Pen obtiendra 11,26% aux élections municipales de Paris dans le XX^e arrondissement en mars 1983. Du même coup, Le Pen est propulsé comme seul leader crédible de l'extrême droite française (laminant son concurrent direct, le P.F.N.).

Mars 1983 marque le début de l'envolée. En septembre, c'est Dreux avec 16,7%, puis l'entrée dans la mairie avec une liste jointe U.D.F.-R.P.R. Et la succession des élections ne verra pas baisser le score du F.N.

Au européennes de 1984, le F.N. obtient 10,95% et dix députés, qui formeront avec les néofascistes du M.S.I. italien et le député de l'E.D.E. (nostalgique de la dictature des colonels en Grèce) un groupe parlementaire.

Aux cantonales, le F.N. obtient, là où il est présent, une moyenne de 10,5% des voix, en sachant en plus que ces élections sont généralement favorables aux partis installés et aux notables locaux. Aux législatives de 1986, le F.N. obtient 9,7% des voix, soit 2 700 000 voix, et, grâce à la proportionnelle instaurée par les socialistes, 35 députés et 137 conseillers régionaux.

Pepe CARVALHO

LE FRONT NATIONAL LAISSE TOMBER LE MASQUE (à GAZ) !



Pen, qui devient président du Front national. Le Pen renforcera encore son pouvoir dans le F.N. en remplaçant Georges Bidault et ses amis par des hommes à lui.

d'imprimerie un peu trop criardes... »

En 1978, les frères ennemis F.N. et P.F.N. présentent séparément des candidats aux législatives ; ils

Ce regroupement qui visait à donner une façade plus respectable à l'Ordre nouveau, marqué par une image de gros bras et de casseurs, obtiendra en 1973 aux législatives, en moyenne 2,3% des voix dans les circonscriptions où le F.N. se présente. Le Pen pour sa part obtiendra 5,2% dans le XIV^e arrondissement de Paris. Pour le Front national c'est un échec, il comptait égaler le score de Tixier-Vignancourt (5% en 1965) ou au moins dépasser la barre des 3%.

Ce revers n'empêche nullement Le Pen d'accroître son pouvoir dans le F.N. Après la dissolution d'Ordre nouveau par l'Etat le 28 juin 1973 en compagnie de la Ligue communiste, une partie des militants d'Ordre nouveau s'intégreront dans le Front national, comme François Duprat. D'autres comme Alain Robert formeront Faire front, un temps courant du Front national, avant de le quitter.

En 1974, J.-M. Le Pen se présente à l'élection présidentielle où il fera un score minime (0,74%). Le seul intérêt pour lui a été de se faire connaître à la télévision. Dans l'extrême droite française, le Front national va être vite en concurrence, à partir de 1975, avec le Parti des forces nouvelles (formé par les membres de Faire front) qui veut donner une « nouvelle image, plus moderne de l'extrême droite », et travailler avec la droite classique, généralement par entrisme. Ce nouveau parti bénéficiera de largesses financières des giscardiens.

François Duprat du F.N. écrit (dans *La revue d'étude du fascisme*

Programme du Front national

Le programme du Front national se caractérise par un autoritarisme sur le plan politique et l'utrialibéralisme en matière économique. Le F.N. veut peu d'Etat, mais un Etat fort qui manie le bâton : rétablissement de la peine de mort ; purge de l'appareil judiciaire de ses éléments révolutionnaires (sic) ; renforcement de la police...

En économie, si une partie du programme du Front national en 1986 était commune à la droite classique (privatisation, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, liberté des prix et de salaire...), il veut aller encore plus loin s'inspirant de la politique de Reagan ou de Thatcher : privatisation des P.T.T., d'E.D.F., de la Radio, de la Télévision, de l'A.N.P.E... pour réduire le rôle de l'Etat à ses fonctions « régaliennes » (justice, défense, diplomatie et administration générale) ; création de zones franches ; allègements fiscaux pour les entreprises, suppression de la taxe professionnelle, de l'impôt sur l'héritage des moyens de production, et même la suppression de l'impôt sur le revenu en 5 ans.

Pour les droits syndicaux et sociaux, ils fondent comme neige au soleil : « fin du monopole syndical » aux élections professionnelles, interdiction du droit de grève dans la fonction publique, suppression du S.M.I.C., pas de fixation de la durée du travail, relèvement des seuils sociaux pour les délégués du personnel (de 11 à 21 salariés) pour les comités d'entreprise (de 50 à 100 salariés).

Pour les travailleurs immigrés et leurs enfants, les mesures envisagées par le F.N. vont transformer leur condition de vie en apartheid à la française : réforme du code de la nationalité avec effet rétroactif.

Priorité à l'embauche et au maintien (en cas de licenciement) dans les entreprises aux nationaux. Limitation du travail des saisonniers aux ressortissants de la C.E.E. Réserve des allocations de fin de droits sociaux aux chômeurs français. Séparation des régimes de Sécurité sociale. Suppression du droit de vote syndical aux travailleurs immigrés.

C.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.